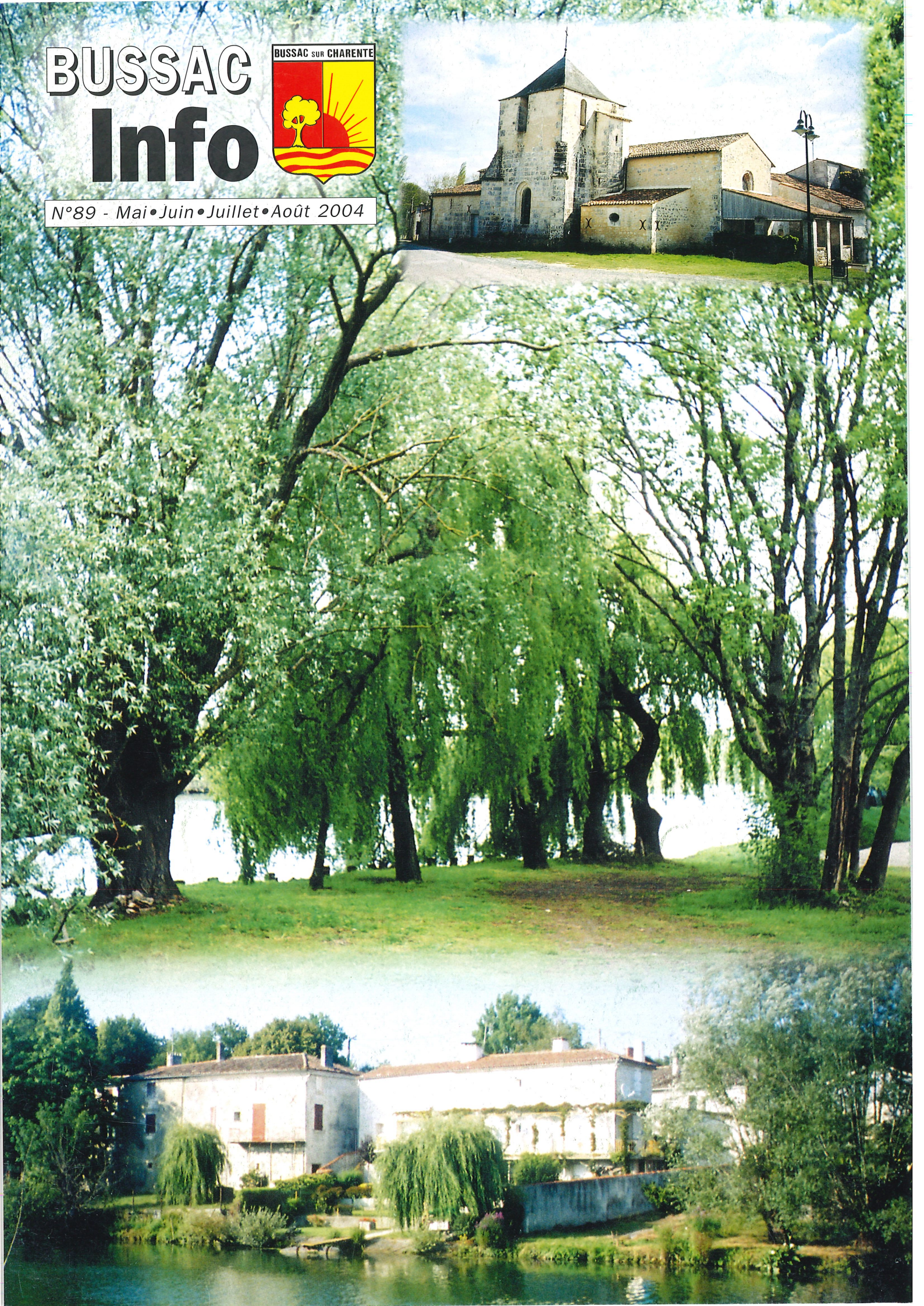


BUSSAC Info



N°89 - Mai • Juin • Juillet • Août 2004

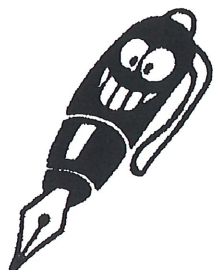


<p align="center">PIZZA FLAMME</p> <p align="center"><i>Pizza au feu de bois</i> A BUSSAC (place des chaumes) JEUDI de 17h à 20h NOUVEAUX JOURS DE PASSAGES ET HORAIRES Programme à retirer au camion Passez vos commandes au : 06 09 81 78 77</p>	<p align="center">BUSSAC MULTI-SERVICES Alimentation, tabac, presse, Point chaud, dépôt pressing et photos Séverine AUDOUX 05 46 97 46 04 Ouvert tous les jours, sauf le mercredi : 7h30 – 12h30 et 16h –20h, samedi fermeture à 19h. Dimanche et jours fériés 8h30 – 12h 30</p>	<p align="center">FROMAGERIE JACQUES</p> <p align="center">Marchés Saintes- Saint Jean Jonzac Plateaux sur commande</p> <p align="center">05 46 74 09 57 06 87 83 64 91</p>
<p align="center">INFIRMIERE</p> <p align="center">Mme Maryline VIEUILLE</p> <p>44, chemin des Chagnauds 17100 BUSSAC sur CHARENTE</p> <p align="center">05 46 93 07 74</p>	<p align="center">PLOMBERIE CHAUFFAGE COUVERTURE ZINGUERIE DEPANNAGE Frédéric GELICUS ARTISAN</p> <p align="center">Les Mailleaux 17100 BUSSAC sur CHARENTE 05 46 74 50 65</p>	<p align="center">SCIERIE BRUNETEAU</p> <p align="center">Vente de bois de Charpente Sciage à l'heure</p> <p align="center">150, route de Beauchail 17100 BUSSAC sur CHARENTE</p> <p align="center">Portable 06 63 27 99 22 ou 05 46 93 43 98</p>
<p align="center">BRUNET IMMOBILIER <i>Toutes transactions immobilières</i> Christian MENAUD agent commercial</p> <p align="center"><i>Tél. 05 46 93 55 25</i> <i>port. 06 72 17 55 68</i></p>	<p align="center">COIFFURE à DOMICILE DORIANE Vente de produits naturels BEAUTE –FORME BIEN-ÊTRE 06 61 74 89 75 Sauf le Mercredi et Le Samedi après-midi</p>	<p align="center">FROMAGERIE FINE Sandrine et Régis MOREAU</p> <p align="center">35, chemin des Motillons 17100 BUSSAC sur CHARENTE 05 46 74 53 38 E.Mail : sandrefrom@aol.com</p>
<p align="center">INSTALLATION DEPANNAGE CHAUFFAGE SANITAIRE</p> <p align="center">Gilles RATEAU 2, passage des Mailleaux 17100 BUSSAC sur CHARENTE 05 46 74 50 32</p>	<p align="center">PIANO ACCORDEON ORGUE</p> <p align="center">Véronique GAUDIN Professeur de musique 9c, route de Beauchail 17100 BUSSAC sur CHARENTE</p>	<p align="center">Mme PLANET Françoise COIFFURE MIXTE</p> <p align="center">148, route du Val de Charente 17100 BUSSAC sur CHARENTE 05 46 74 26 62 avec ou sans rendez-vous.</p>
<p align="center">MONGET Thierry CAFE – BAR BUSSAC sur CHARENTE 05 46 93 65 70 Fermé le lundi ouverture 8h15 jeux vidéo –Flipper – Baby foot</p>	<p align="center">INFIRMIER LIBERAL</p> <p align="center">Thierry THIBAudeau 1, allée des Chaumes BUSSAC sur CHARENTE 05 46 93 44 00</p>	<p align="center">MARQUISAUD Père et Fils Entreprise de peinture 11, chemin de la Grand'Porte 17100 BUSSAC sur CHARENTE 05 46 92 06 65</p>

GARAGE - STATION SERVICE
DOMINIQUE PEROCHAIN
Réparation mécanique toutes marques
155, route du Val de Charente
Tél / Fax 05 46 74 41 12

PONEY – CLUB « Le fer à cheval »
Cours, stages, promenades..
8 chemin des motillons
Tél : 05 46 93 44 37
Port :06 09 39 58 65

SOMMAIRE



BUSSAC INFO BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N° 89
Mai-Juin
Juillet-Août 2004

Responsable de la publication :
Christophe Dourthe.

Rédacteur en chef :
Françoise Durand.

Comité de rédaction :
C. Dourthe, F. Durand,
J-Luc Marchais, L. Meyze,
D. Pubert, S.Bariteau
M.C. Allinand, M. Ferreira.

ISSN : 0776-2246

imprimé à l'imprimerie de l'Etoile

- 2 Petites annonces - Dates à retenir - Coin internet
- 3 Editorial

Informations municipales

- 4 Conseil municipal du 24/05/2004
- 6 Conseil municipal du 30/06/2004

Informations locales

- 11 Etat civil
- 12 Vie paroissiale
- 13 Informations locales
- 17 Ca s'est passé à Bussac
- 27 Le point sur les travaux
- 29 CCAS
- 31 Nouvelles de l'école
- 36 Nouvelles de la bibliothèque

Foyer rural

- 38 Mot du Président
- 41 Activités des sections
- Revue de presse

En couverture - Eglise Notre Dame de Bussac , les saules de la grand'Porte, Port berteau.

Au dos - Ecole Gustave Courbet, le château, rétable et tableau de l'assomption, bordure de Charente à la grave, les moutons du Paviot., sentier des trois moulins , fontaine des Guilloteaux, moulin de Rochefollet.

MAIRIE DE BUSSAC sur CHARENTE - 139, route du Val de Charente
17100 Bussac sur Charente - Tél. : 05 46 93 11 11 Fax : 05 46 93 92 32
e-mail : mairie@bussac-sur-charente.com

Dates à retenir...

- 8 octobre à 21h, salle municipale:
« Le Maître tambour » (voir p 37)
- 10 octobre : enduro du pays santonn
- 16 octobre : repas fruits de mer de la GV
- 11 novembre : repas des aînés
- 4 décembre: bal folk
- 11 décembre: arbre de Noël du foyer rural

A VENDRE

CATAMARAN D'AVIRON
en polyester « CHALLENGER »
Etat neuf avec équipement complet
L: 5.40m - l: 0.90m - P: 30 kg
Tél: 05 46 93 61 46 HR

AV chambre pont

pour literie 140,
coloris aulne
1 côté penderie
1 côté lingère.
Bon état.
530€ à débattre
Tél: 05.46.92.14.29.

A DONNER

CHATONS (mâles)
Disponibles début
Octobre
Tél: 05.46.93.17.05

L'ENVOI

Ecole de danse
Gaëlle de la
Taste

- Danse
- GRS enfants
- Gymnastique adultes

Cours d'essai gra-
tuit

Tél : 05.46.97.18.47

Le cercle des nageurs saintais propose:

- Ecole sportive de natation
- Groupes de perfectionnement et compétitions
- Groupes adolescents (BAC, BNSSA..)
- Groupe adultes loisirs
- Gymnastique aquatique

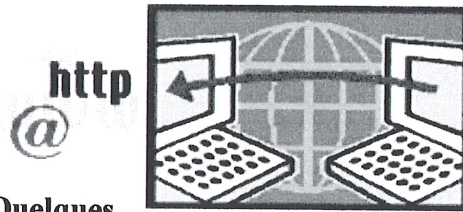
S'adresser à

Cercle des nageurs saintais-05.46.93.60.49

« L'Atelier Les planches » souhaite
mettre en place des cours de théâtre
pour enfants et adultes
Informations disponibles en mairie

Mlle CARTIER met à votre disposition un
conteneur pour récupérer vos bouchons
devant le PONEY-CLUB, chemin des
motillons .

Coin Internet



Quelques
trucs et astuces pour vous simplifier la
vie :

Pour tout savoir sur le permis à points, les
infractions du code de la route, les assu-
rances etc: www.automobilistes.com
www.avocats-auto.org

Des problèmes avec un commerçant ou
une administration: tous les textes, les lois
et les règlements ?

www.droit.org
www.laportedudroit.org

Tous les modèles de lettres pour vos récla-
mations:

www.voslitiges.com

Récupérer un certificat de non-gage?

www.autonongage.com

Besoin d'un extrait de casier judiciaire?

www.cjn-justice.gouv.fr

Calculez vos allocations, aides au loge-
ment très facilement sur:

www.caf.fr

Toutes les adresses des associations de
consommateurs sur:

www.conso.net

Et une mine d'informations sur:

www.quechoisir.fr

www.inc60.fr

**INTERNAUTES , nous attendons
vos e-mails pour nous faire partager
des sites que vous avez aimés...
mairie@bussac-sur-charente.com**

Editorial

C'est la rentrée !

Après des vacances à la météo capricieuse, chacun de nous reprend ses activités et les réunions, professionnelles ou associatives vont se succéder.

Dès le 10 septembre, les adhérents et militants du foyer rural ont été invités à l'assemblée générale de leur association ; c'est l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée, de procéder au renouvellement des membres du conseil d'administration et d'évoquer l'avenir en espérant la venue de nouveaux adhérents et bénévoles au sein du foyer.

La qualité de vie à Bussac dépend aussi de l'engagement de chacun de nous dans des activités où nous puissions assouvir nos passions lorsque nous en avons et les faire partager par d'autres.

Le 13 septembre, vous avez été conviés par un flash info à une réunion publique afin de prendre connaissance du projet de plan local d'urbanisme (P.L.U.).

Cette information est essentielle pour vous associer aux idées et réflexions des élus qui ont travaillé avec l'aide de professionnels d'un cabinet conseil choisi après appel d'offres.

Les propositions ont été présentées aux techniciens des services de l'Etat, du Département et de la Région dont les remarques et critiques ont été intégrées au projet qui vous a été soumis.

Le P.L.U. fera ensuite l'objet d'une enquête publique et devra être voté par le Conseil Municipal.

Le dossier de l'assainissement de la commune a avancé lui aussi avec l'aide des spécialistes de la société SESAER et des techniciens du syndicat des eaux ; il sera soumis à votre avis lors d'une enquête publique qui sera menée en même temps que celle du P.L.U. car les deux projets sont liés et intéressent l'avenir des habitants de la commune.

Les choix sont d'importance car ils concernent notre qualité de vie, notre environnement, le respect de la réglementation et la mise aux normes de nombreuses installations individuelles ou de la commune.

Christophe DOURTHE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MAI 2004

1-Decision modificatives

a) Adhésion à deux Syndicats

Le Maire informe le Conseil municipal que les montants des adhésions à deux syndicats lui ont été communiqués après le vote du budget. Il propose donc, après délibération par le Conseil, d'inscrire les crédits de la manière suivante :

C/6554 = + 430 €

C/6232 = - 430 €

* Cotisation au Syndicat des Eaux : 386 €

* Cotisation Unima : 38,11 €

b) Acquisitions de terrain

Le Maire informe le Conseil municipal que différentes acquisitions de terrain sont à envisager dans le courant de l'année et que les frais d'acte notarié y afférent seront à régler par la Commune. Afin de pouvoir régler ces dépenses il propose au Conseil municipal d'inscrire les crédits de la façon suivante :

C/2151-167 = + 10 000 €

C/2313-166 = 10 000 €

Le Conseil municipal accepte cette proposition

c) SDEER

Le Maire informe le Conseil municipal qu'il y a lieu pour les opérations d'ordre budgétaire liées à l'intervention du SDEER, de procéder à l'écriture suivante :

D. C/2315 = 14 544,96 €

R. C/16876 = 14 544,96 €

Le Conseil municipal accepte cette proposition

d) SDEER

Le Maire informe le Conseil municipal qu'il y a lieu pour les opérations d'ordre budgétaire liées à l'intervention du SDEER, de procéder à l'écriture suivante :

D. C/2315 = 6 146,51 €

R. C/16876 = 6 146,51 €

Le Conseil municipal accepte cette proposition

e) Restructuration Salle Municipale

Le Maire rappelle au Conseil municipal qu'une opération n°160 avait été créée lors du vote du budget pour les travaux de

restructuration de la salle municipale. Or, il s'avère que l'opération d'ordre budgétaire ne figure pas au BP 2004. Il convient donc de l'inscrire de la façon suivante :

D. C/2313 = 94 555 €

R. C/238 = 94 555 €

De plus, pour que l'opération 160 n'apparaisse plus il convient de procéder aux écritures suivantes :

R. C/1322-160 = - 7 000 €

R. C/1341-160 = - 17 416 €

R. C/1322 = + 7 000 €

R. C/1341 = + 17 416 €

Le Conseil municipal accepte cette proposition

f) Ecritures suite au vol de la tondeuse

Le Maire rappelle au Conseil municipal que, suite au vol de la tondeuse en 2003, il y a lieu d'inscrire les opérations d'ordre suivantes au budget. Cette inscription n'ayant pas été faite au moment du vote du BP 2004, le Maire propose de le faire par le biais de la présente décision modificative :

D. C/675 = 12 043,47 €

R. C/776 = 1 806,47 €

R. C/021 = 10 237,00 €

D. C/023 = 10 237,00 €

D. C/192 = 1 806,47 €

R. C/2188 = 12 043,47 €

Le Conseil municipal accepte cette proposition

g) Acquisition de matériel

Le Maire rappelle au Conseil municipal qu'il est nécessaire de procéder à l'acquisition d'un lave-linge et d'un sèche-linge pour les besoins du Groupe Scolaire. Il en est de même pour l'acquisition d'une tondeuse. Il précise qu'il convient donc de prévoir des crédits supplémentaires sur l'opération 2188-158 prévue au budget, de la manière suivante :

C/2188-158 = + 20 000 €

C/2313-166 = - 20 000 €

Le Conseil municipal accepte cette proposition

h) Aménagement de sécurité

Le Maire rappelle au Conseil municipal que des aménagements de sécurité sont prévus le long de la RD 114. Il propose de créer une nouvelle opération. Il convient d'inscrire les crédits de la manière suivante :

C/ 2313-166 = - 18 000 €

C/ 2313-169 = + 18 000 €

Le Conseil municipal accepte cette proposition

2- Legs Couprie

Le Maire invite le Conseil municipal, conformément aux dispositions du testament de M. Jean COUPRIE, à désigner une jeune fille devant bénéficier, en 2004, des arrérages du legs de 3 811,23 € fait par le susnommé à la Commune. Le Conseil municipal après examen du dit testament, désigne à l'unanimité et à titre exceptionnel Mesdemoiselles Delphine et Marie-Noëlle COUPRIE nées le 26 janvier 1985 à Saintes, pour recevoir le dit legs.

3- Indemnité Forfaitaire pour travaux supplémentaires allouée à la Secrétaire

Le Maire rappelle au Conseil municipal que la secrétaire bénéficie depuis quelques années d'une indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires, ainsi calculée :

2048,44 € X 33
----- = 1 931,38 €
35

Comme chaque année le Maire soumet cette proposition au Conseil municipal qui l'accepte à l'unanimité.

4- Acquisition de terrain Mme DORIAT

Le Maire informe le Conseil municipal que Madame Doriat accepte de vendre à la Commune les parcelles cadastrées section AC n°348 «Le Puy Neuf» d'une superficie de 2 276 m² et AD n°182 «Route du Val de Charente» d'une superficie de 160 m². Le Conseil municipal, considérant la nécessité

d'acquérir ce terrain pour permettre un aménagement de sécurité, accepte la proposition de Madame DORIAT soit 7 € le m². Il autorise le Maire ou son représentant à entreprendre les démarches nécessaires et à signer l'acte à intervenir.

5- Acquisition de terrain M. BIRET

Le Maire informe le Conseil municipal que Monsieur et madame BIRET acceptent de vendre à la Commune une partie de leur parcelle cadastrée section AC n°520 pour une superficie de 68 m² au prix de 9 € le m². Le Conseil municipal, considérant la nécessité d'acquérir ce terrain pour pouvoir réaliser une raquette de retournement au bout du Chemin de la Combe des Chaumes, accepte la proposition de Monsieur et Madame BIRET. Il autorise le maire ou son représentant à entreprendre les démarches nécessaires et à signer l'acte à intervenir.

6- Débat sur le P.L.U

Le Maire rappelle au Conseil municipal qu'il y a lieu de débattre au sein du Conseil municipal sur le projet de P.L.U en cours d'élaboration. Il rappelle qu'au niveau du P.A.D.D, un secteur-clé a été déterminé le long de la RD 114 et surtout le Centre Bourg. L'urbanisation future va dépendre des enjeux que vont déterminer les services de l'Etat. Le Conseil municipal souligne aussi la nécessité d'améliorer la protection contre l'incendie. Pour ce qui est de l'assainissement, le sol n'étant pas d'une bonne qualité, l'étude sera examinée lieu-dit par lieu-dit. Le Conseil municipal, pour conclure ce débat, considère qu'il serait judicieux de réunir en une seule enquête publique celle liée au P.L.U avec celle liée à l'assainissement. Il considère aussi qu'il serait opportun de continuer, sur une densification des zones déjà urbanisées, à savoir le Centre-Bourg, les Mailleaux etc...

7- Dénomination de nouvelles voies

Informations municipales

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que pour desservir de nouvelles constructions sises aux Chaumes il est nécessaire de procéder à la dénomination de la voie nouvelle créée à cet effet. Il propose de l'appeler « Impasse de la Combe des Chaumes ». Le Conseil municipal accepte cette proposition. Il en est de même pour le Chemin du Bois Perrin qui relie le Chemin des Pins au Chemin de Montvolland. Figurera également dans le tableau des voies le Chemin de l'Escambouille.

8- Salle Municipale : augmentation du montant de la caution

Considérant que les travaux réalisés à la salle municipale ont apporté plus de confort, Le Maire propose au Conseil municipal de porter le montant de la caution de 152,45 € à 300,00 € à compter du 15 juin 2004. Le Conseil municipal accepte cette proposition.

9- SDEER : convention pour les travaux de Génie civil Telecom «Les Chaumes-Les Bacheliers»

Le Maire informe le Conseil municipal des termes de la convention proposée par le SDEER pour la réalisation des travaux de génie civil Telecom « Les Chaumes-Les Bacheliers ». le Conseil municipal en accepte les termes et confirme le remboursement en 10 annuités. Il autorise le Maire à signer ladite convention.

10- Questions diverses

Le Maire présente au Conseil municipal le texte de la motion proposée par les services d'EDF-GDF. Le Conseil municipal, après discussion, décide de prendre part à l'adoption de cette motion mais ainsi rédigée : Le Conseil municipal apporte son soutien au Personnel d'EDF-GDF qui demande le retrait du projet de loi portant modification du statut juridique. Le Conseil municipal regrette que ce projet de loi conduise à l'abandon de ce service de proximité dans les communes rurales.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2004

1-Lotissement «Les Grands Champs».

a) Vote du Compte Administratif 2003

Après sa présentation par Mme DURAND Françoise, Maire-Adjoint, le Conseil municipal adopte à l'unanimité le Compte Administratif établi par le Maire.

b) Approbation du Compte de Gestion du Receveur.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le Compte de Gestion établi par le Receveur.

c) Vote du Budget 2004.

Après avoir approuvé le Compte Administratif et le Compte de Gestion du Receveur, le Conseil municipal vote le budget du lotissement ainsi présenté :

Dépenses et recettes de fonctionnement :
307 778,71 €

* Dépenses et recettes d'investissement :
159 981,54 €

2- Décisions modificatives.

a) Création d'une nouvelle opération pour les acquisitions autres que celles liées à l'informatique.

Le Maire rappelle au Conseil municipal que des crédits avaient été inscrits au Budget 2004 pour une opération globale d'acquisition de matériel et mobilier pour un montant de 13 908 €, ainsi que 20 000 € par une décision modificative du 24 mai. Or ces crédits ont été inscrits au 2188-158 qui était en fait libellé «Acquisition de matériel informatique Mairie». Il convient de créer une opération n°170 ainsi définie : «Acquisition de matériel et mobilier» :

C/2188-170 =	+ 32 072,86€
C/2188-158 =	- 32 072,86€

Informations municipales

Le Conseil municipal accepte cette proposition.

b) Virements de crédits

Le Maire rappelle au Conseil municipal qu'il y a lieu de prévoir des crédits à l'article 65738, suite à l'attribution de deux subventions lors de la présente séance. Il propose de les inscrire de la manière suivante :

C/65738 = + 455 €

C/60623 = - 455 €

c) Aménagement de sécurité

Le Maire rappelle au Conseil municipal que des aménagements de sécurité sont prévus le long de la RD 114. Il propose de créer une nouvelle opération. Il convient d'inscrire les crédits de la manière suivante :

C/ 2315-166 = - 18 000 €

C/ 2313-169 = + 18 000 €

Le Conseil municipal accepte cette proposition. Cette délibération annule et remplace celle du 24 mai 2004.

d) Ecritures suite au vol de la tondeuse

Le Maire rappelle au Conseil municipal que, suite au vol de la tondeuse en 2003, il y a lieu d'inscrire les opérations d'ordre suivantes au budget. Cette inscription n'ayant pas été faite au moment du vote du BP 2004, le Maire propose de le faire par le biais de la présente décision modificative :

D. C/675 = 12 043,47 €

R. C/776 = 1 806,47 €

R. C/021 = - 10 237,00 €

D. C/023 = - 10 237,00 €

D. C/192 = 1 806,47 €

R. C/2188 = 12 043,47 €

Le Conseil municipal accepte cette proposition. Cette délibération annule et remplace celle du 24 mai 2004.

3- C.E.S Agrippa d'Aubigné : demande de subvention.

Le Maire donne connaissance au Conseil municipal du courrier reçu de Monsieur le Principal du Collège A. d'Aubigné par lequel il sollicite une subvention. Il

rappelle que le Collège organise depuis quelques années, au mois de septembre, une Classe Nature Patrimoine et Socialisation pour tous les nouveaux élèves de 6^{ème}, afin qu'ils puissent mieux s'intégrer dans le groupe de classe et aussi mieux se respecter. 17 élèves entrant en 6^{ème} en septembre 2004, le Conseil municipal décide de verser 15 € par enfant soit 255 €.

4- Financement sur emprunt du Programme d'Amélioration 2004 de la voirie communale approuvé par la Commission Permanente du Conseil Général dans sa séance du 7 mai 2004.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

Article premier : Monsieur le Maire est invité à réaliser auprès de la Caisse d'Epargne Poitou-Charentes l'emprunt de la somme de 14 000 € destiné à financer ces travaux d'amélioration de la voirie au taux de 4,57% et dont le remboursement s'effectuera en 10 années à partir de 2004.

Article 2 : La Commune disposera, pour retirer les fonds, d'un délai de quatre mois à partir de la date de signature du contrat par le représentant de la Caisse d'Epargne. Si, à l'expiration de ce délai, la totalité des fonds n'a pas été retirée, il sera procédé à l'annulation du contrat ou de la réduction de son montant.

Article 3 : Pour se libérer de la somme empruntée, la Commune paiera 20 semestrialités, constantes comprenant le capital et les intérêts, calculés au taux indiqué ci-dessus. Elle s'engage, pendant la durée du prêt à créer et à mettre en recouvrement en cas de besoin les impositions directes nécessaires pour assurer le paiement des échéances.

Article 4 : Toute échéance non versée à la date à laquelle elle sera devenue exigible portera intérêt de plein droit à partir de cette date au taux du prêt majoré de trois unités.

Article 5 : L'emprunteur pourra rembourser le prêt par anticipation en partie ou en totalité, à une date normale d'échéance, moyennant préavis d'un mois donné par lettre recommandée avec accusé de réception à la Caisse d'Épargne. Tout remboursement partiel pourra, au choix de l'emprunteur soit diminuer la durée résiduelle du prêt, dans ce cas il devra nécessairement être égal à un nombre entier d'échéances, soit diminuer le montant des échéances restant dues. Le remboursement doit représenter au minimum 1/10^{ème} du capital emprunté, sauf s'il s'agit de son solde. La Caisse d'Épargne exigera, à l'occasion de tout remboursement anticipé, une indemnité actuarielle si le taux de réemploi du capital par la Caisse d'Épargne est inférieur au taux du prêt remboursé par anticipation. Cette indemnité est égale à la différence, en valeur actualisée, au taux de réemploi entre :

- d'une part, le montant des échéances de remboursement qu'aurait produit le capital remboursé sur la base du taux d'intérêt éventuellement révisé du présent prêt et sur la durée restant à courir.

- et d'autre part, le montant des échéances d'un prêt de même montant au taux de réemploi. Le taux de réemploi est égal au taux de rendement actuariel (marché secondaire) de l'OAT (Organisation Assimilable du Trésor) dont la durée résiduelle est la plus proche de celle du prêt le jour du remboursement. Toutefois, cette indemnité n'est pas due en cas de prêt révisable.

Article 6 : La Commune s'engage :

- à affecter, dès leur encaissement, à des remboursements anticipés pour lesquels il ne sera exigé ni préavis ni indemnité, les subventions qui viendraient à être attribuées après la réalisation du prêt et auraient pour effet de réduire la participation dans le coût de l'opération à une somme inférieure au montant du prêt.

- à reverser sans délai les sommes non employées dans le cas où l'opération pour

laquelle le prêt a été consenti ne serait pas réalisée ou serait d'un coût inférieur au montant prévu.

Article 7 : La Commune prendra à sa charge les impôts présents et futurs, ainsi que les droits pouvant résulter du présent emprunt.

Article 8 : Monsieur le Maire est autorisé à signer le contrat, à intervenir pour régler les conditions du prêt.

5- Travaux d'aménagement de la scène.

POUR : 10 CONTRE : 2

Messieurs Claude BERNIARD et Bernard MIGNON estiment que la dépense est trop importante et craignent que la salle ne soit plus utilisée par les bussacais à cause de l'organisation des soirées théâtre.

Le Maire propose qu'une organisation précise soit prévue pour éviter ceci et permettre à chacun de profiter de l'installation.

Le Maire présente au Conseil municipal le devis de l'entreprise SARDAIN d'un montant de 12 516,56 €, correspondant à l'installation électrique ainsi que celui de la Société CHALON FRERES d'un montant de 11 994,66 € pour la fourniture et la pose des rideaux de scène. Après discussion, le Conseil municipal accepte de faire réaliser ces travaux.

6- Plan départemental canicule.

Le Maire informe le Conseil municipal de la circulaire qu'il a reçue de Monsieur le Préfet à propos de la mise en place du «Plan Canicule». Il fait savoir qu'il a donné les coordonnées de chaque membre de la Municipalité, afin qu'il puisse être contacté 24h00 sur 24 en cas de problème.

7- Emprunt pour travaux salle municipale : opération soutien à l'investissement Région Poitou-Charentes.

Après avoir pris connaissance des dispositions arrêtées par le Conseil

Régional pour assurer l'emploi dans l'artisanat, le bâtiment et travaux publics par le Soutien à l'Investissement Public Local,

Article 1 : La commune de Bussac sur Charente décide de réaliser des travaux de rénovation de la Salle Municipale, dont le coût est estimé à 105 000 €.

Article 2 : Pour en assurer le financement, il est demandé à la Région, l'octroi de la prime prévue par le dispositif précité, d'un montant de 7 000 €.

Par ailleurs, la Commune décide de contracter auprès du Crédit Mutuel, un emprunt en euros, à taux fixe de la somme de 70 000 €, d'une durée de 15 ans à échéance annuelle. Le taux appliqué pour le financement subventionné par la Région, sera celui en vigueur lors de la réalisation du prêt.

Article 3 : Monsieur Christophe DOURTHE, Maire, est autorisé à signer le projet de contrat dont le modèle est annexé à la présente délibération. La présente délibération annule et remplace celle du 29 mars 2004.

8- Tarifs des services de restauration et de garderie.

a) Restauration scolaire

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal décide de porter le prix du repas enfant de 1,87 € à 1,90 € et celui des enseignants de 3,12 € à 3,20 € à compter du 1^{er} septembre 2004.

b) Garderie périscolaire

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de porter le tarif de l'heure de garderie de 1,08 € à 1,10 € (0,55 € la demi-heure) à compter du 1^{er} septembre 2004. Le Conseil municipal accepte cette proposition.

9- Subvention à l'Association Belle-Rive.

Le Maire rappelle au Conseil municipal que ce sont des bénévoles de l'Association Belle-Rive qui ont assuré la préparation et

la mise en place de l'apéritif lors de l'inauguration du 25 juin. Conscient du travail fourni et de la qualité de la présentation, le Conseil municipal décide d'allouer une subvention de 200 € à la dite association.

10- Participation de la commune aux travaux de restructuration d'un mur.

Le Maire informe le Conseil municipal de son entretien avec Madame PIGNON à propos de la réédification du mur de soutènement du Chemin des Carrières. Ce mur situé sur la propriété de Mme PIGNON a été fortement dégradé en raison des infiltrations d'eau provenant de la voie communale et de l'appui de la route. Le Conseil municipal autorise le Maire à faire le nécessaire pour régler la réfection de la partie inférieure du mur pour un montant HT de 2 653 €.

11- Acquisition d'un adoucisseur pour le Foyer Rural.

Le Maire informe le Conseil municipal que l'eau très calcaire occasionne de plus en plus de problèmes d'entretien des douches des vestiaires du Foyer Rural ainsi que du lave-vaisselle de la pièce de réchauffement. Il propose au Conseil municipal d'acquérir un adoucisseur et présente un devis d'un montant de 3 345,11 € TTC. Le Conseil municipal accepte de procéder à cette acquisition.

12- Demande de subvention auprès de la Saintonge Romane dans le cadre de la soirée théâtrale du 8 octobre 2004.

Le Maire informe le Conseil municipal que le Syndicat de Pays Saintonge Romane apporte une aide financière aux municipalités qui souhaitent accueillir l'Association «Art au Village» dans sa représentation du spectacle «Le Maître Tambour». Le Conseil municipal considérant que la Commune souhaite

Informations municipales

recevoir cette troupe théâtrale le 1^{er} octobre, sollicite l'aide proposée pour l'organisation de ce spectacle à Bussac sur Charente.

13- Demande de subvention auprès du Conseil Général dans le cadre de la soirée théâtrale du 8 octobre 2004.

Le Maire informe le Conseil municipal que le Conseil Général apporte une aide financière aux municipalités qui souhaitent accueillir l'Association «Art au Village» dans sa représentation du spectacle «Le Maître Tambour». Le Conseil municipal considérant que la Commune souhaite

recevoir cette troupe théâtrale le 8 octobre, sollicite l'aide proposée



**La fontaine des Guilloteaux
réhabilitée**

Démission

Monsieur Bernard MIGNON, conseiller municipal, a présenté sa démission à compter du 1^{er} Août 2004. Le Maire a accepté sa décision. (cette information fera partie du compte-rendu du conseil municipal du 8 septembre 2004 qui figurera dans le prochain numéro de Bussac-Info.

Etat civil



Naissances

Bussac-info est heureux de saluer la venue de :

- Thalia GAUTREAU née le 25 avril 2004, fille de M. et Mme Reynald GAUTREAU, 15 Impasse des Ecoles.
- Tom MARSAUD né le 8 juin 2004, fils de M. Christophe MARSAUD et Mme Sophie THOMAS, 246 Route du Val de Charente

Mariages

Bussac-info présente ses meilleurs vœux de bonheur à :

- Annie RUIZ et Frédéric MATHIEU qui se sont unis le 2 juillet 2004
- Elodie DELORD et Fabien GERVAIS qui se sont unis le 21 août 2004
- Sylvette SIMONNET et Jean-Pierre BERRARD qui se sont unis le 4 septembre 2004

Décès hors commune

Bussac-info présente ses plus sincères condoléances à la famille de :

- Gilberte MARCEAU veuve MARC décédée à SAINT-SAVINIEN le 11 juin 2004.

Recensement militaire

Il est obligatoire à 16 ans pour les filles et les garçons.

Jeunes gens nés en septembre, octobre, novembre, décembre 1988, présentez-vous en mairie, munis du livret de famille dès la date anniversaire de vos 16 ans. Cette démarche est indispensable pour pouvoir assister à la journée d'appel à la préparation à la défense mais aussi pour s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.



Recensement de la population

La nouvelle méthode de recensement de la population s'applique depuis 2004.

En ce qui concerne notre Commune, cette 1^{ère} enquête de recensement exhaustive aura lieu en Janvier 2005. Elle sera par la suite renouvelée tous les 5 ans.

Pourquoi une nouvelle méthode de recensement ?

Parce qu'aujourd'hui, tout change plus vite. Depuis Janvier 2004, le comptage traditionnel organisé tous les 7 à 9 ans est remplacé par des enquêtes de recensement annuelles. Ainsi, les informations produites seront plus fiables, plus récentes et permettront d'adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins.

C'est à partir du 20 Janvier 2005 que vous recevrez la visite de l'agent recenseur désigné par le Maire qui procédera au dépôt-retrait des questionnaires.

Des informations plus précises vous seront communiquées ultérieurement.

Vie paroissiale ...

Quelques informations

concernant le Secteur Pastoral

de Saintes Est qui regroupe :



Notre Dame de l'Assomption
Saint Pierre à Chaniers
Saint Front à la Chapelle des Pots
Saint Vivien à Fontcouverte
Saint Pallais et abbatale de Notre Dame à Saintes
Saint Vaize à Saint Vaize

Responsable : Pères Gérard Boudaud et Paul Geay

Lieu de résidence : presbytère 13 rue St Pallais 17100 Saintes

Téléphone : 05 46 92 07 21 Fax : 05 46 92 51 24

Permanences : à ce même presbytère du lundi au samedi le matin de 10h à 12h et l'après midi de 14h à 17h.

Messes : 1^{er} dimanche du mois à Fontcouverte 9h 15
2^{ème} à Bussac 9h 15
3^{ème} à St Vaize 9h 15
4^{ème} à la Chapelle des Pots 9h 15
5^{ème} messe unique à Saintes à 10h30

A Saintes tous les dimanches à l'Abbaye aux Dames à 10h30

A Chaniers messe anticipée le samedi soir à 18h30 sauf s'il y a un cinquième dimanche dans le mois.

A noter : 26/09/2004 messe de rentrée à Saint Pierre à 10h ou 10h30.

1/11/2004 messe de Toussaint à Bussac à 9h 15.

Rentrée des catéchismes :

Inscription au presbytère St Pallais les mercredis 8 et 15 septembre de 10h à 12h et les samedis 11 et 18 septembre de 10h à 12h.

Les personnes disponibles seraient les bienvenues pour l'enseignement du catéchisme ; merci.

Célébration de rentrée le 22/09 à l'Abbaye

Loto du Caté : 20/11/2004 à la salle des fêtes de Bussac.

Accompagnement des familles en deuil : S'adresser au presbytère St Pallais où les prêtres et une équipe de laïcs vous accompagneront (à Bussac, Mme Hélène Braud et Mr Jacky Pouponnot sont membres de cette équipe)

Baptême - Mariage : S'adresser au presbytère.

Bienvenue aux nouveaux Bussacais, et bonne année liturgique à tous.

Un membre du conseil pastoral : Josette Cazaunau

TRI SELECTIF

Problèmes de collecte ...

La Communauté de Communes nous signale un problème de circulation pour les véhicules de collecte sur notre commune.

Afin d'éviter d'éventuels incidents, nous vous remercions de bien vouloir procéder à l'élagage des branches dépassant sur la voie publique et de procéder à leur évacuation.

Merci de votre compréhension.

Plus vous triez, moins vous payez . La preuve, chiffres à l'appui :

Extrait du rapport annuel 2003 de la Communauté de Communes concernant

« Si l'ensemble des déchets (verre, papier, emballages) avait été collecté et traité en mélange avec les ordures ménagères, le coût se serait élevé à 753 232 €. Par conséquent, la collecte sélective a généré une économie de 217 387 €.

Par ailleurs, la mise en place de la collecte sélective permet l'application d'une TVA à 5.5% au lieu de 19.6% ce qui a entraîné une économie de 210 499 € sur les prestations d'évacuation et de stockage des refus de compostage et d'évacuation des déchets collectés en déchetterie.

La collecte sélective a donc généré une économie totale de 427 886 € ce qui équivaut à 9.9 % de la redevance »

Récapitulatif pour septembre , octobre, novembre et décembre

<u>Emballages recyclables</u>	<u>Verre</u>	<u>Papiers</u>
Bouteille plastique, boîte métallique, brique, cartonnette	Bouteille, bocaux, pots en verre	Journaux, magazines, prospectus
02 septembre		09 septembre
16 septembre	23 septembre
30 septembre	07 octobre
14 octobre	21 octobre
28 octobre	04 novembre
18 novembre	25 novembre
02 décembre	09 décembre
16 décembre	23 décembre
30 décembre		

Pensez à sortir vos contenants le mercredi soir après 19 h00

Rappel : Ramassage des encombrants à domicile sur demande. Prendre rendez-vous au 05.46.98.07.19.

Les personnes qui souhaitent disposer de caissettes jaunes et bleues peuvent venir les retirer en mairie.

Elections européennes du 13 juin 2004

Inscrits : 915		Votants : 471		Exprimés : 449	
Candidats			Voix		
M. POIGNANT	PS				144
Mme BACHELOT	UMP				64
M. DE VILLIERS	MPF				45
M. MORILLON	UDF				38
M. LE HYARIC	PC				37
M. SANCHEZ	CPNT				34
Mme AUBERT	VEC				27
M. MARECHAL	FN				19
me DEFRANCE	LO-LCR				15
M. LE GUEN	PRG				6
M. LE PIVERT	PT				6
M. REY-ROBERT	FEB				5
M. HUNAUT	L'Ouest au Coeur				4
M. BOLEN	RCF				2
Mme DOIMI DE FRANKOPAN	AR				2
M. LE TALLEC	PF				1
M. BIDOU	VME				0
M. CLOPEAU	FEDE				0
Mme GUILLEMIN-LUGUE	France Unie				0
M. MONTENOT	DVD				0
M. RESTIER	PSP				0



Inscription sur la liste électorale

Elles sont reçues tout au long de l'année, mais la date limite est le 31 décembre. Se munir d'une pièce d'identité et se présenter à la mairie de son nouveau domicile. Les jeunes arrivés à leur majorité sont normalement inscrits d'office, l'I.N.S.E.E communiquant à chaque Mairie la liste des jeunes qui ont eu 18 ans dans l'année 2004 ou qui les auront au plus tard le 28 février 2005.

Toute fois il est vivement conseillé de venir contrôler si l'inscription a bien été faite.

Permanences des Elus

	Fonction	Jour	Horaires
Christophe DOURTHE	Maire	Jeudi	De 17 à 18h et sur rendez-vous
Françoise DURAND	1 ^{er} Adjoint (affaires sociales)	Lundi	De 17 à 18h et sur rendez-vous
Jean-Luc MARCHAIS	2 ^{ème} Adjoint (voirie)	Mercredi	De 17 à 18h et sur rendez-vous
Danièle PUBERT	3 ^{ème} Adjoint (affaires scolaires)	Mardi	De 17 à 18h et sur rendez-vous
Bernard COUTEAU	4 ^{ème} Adjoint (bâtiments)	Vendredi	De 17 à 18h et sur rendez-vous

Assistantes maternelles agréées indépendantes

La liste des assistantes maternelles agréées, établie par le Conseil Général est à votre disposition en Mairie.

ATELIER CHOREGRAPHIQUE

Les cours de danse de salon reprendront à partir du 5 octobre 2004

Chaque mardi de 21h à 22h30

- Inscription en mairie -

A propos du stationnement à Bussac...

Le stationnement des voitures est un réel problème dans la commune.

Aux abords de l'école, chacun veut garer son véhicule au plus près de l'entrée sans toujours réaliser la gêne voire le danger occasionné par son attitude ; de plus, il faut garder à l'esprit que les enfants feront plus tard ce que nous leur avons si souvent montré.

Sur la place d'Oron la ville, certains stationnent leur voiture sur la pelouse pour profiter de l'ombre des tilleuls, d'autres vont jusqu'au fronton ou même devant l'entrée de la salle municipale!

Le long de la d114, les trottoirs sont parfois envahis par les mêmes voitures y compris sur la piste cyclable.

Les élus souhaitent convaincre la majorité d'entre vous que la voiture devient trop envahissante et que si nous n'y prenons garde, nous serons vite étouffés !

Aussi nous invitons les parents qui amènent leurs enfants à l'école à aller se garer sur la place d'Oron la ville, il faut 1 minute de plus...

Nous prions les utilisateurs de la salle et des installations sportives de respecter le fronton et les pelouses...

Nous prévoyons de créer des places de stationnement pour libérer les trottoirs et permettre aux enfants de profiter de la piste cyclable en sécurité.

AVIS

Il est porté à la connaissance des habitants de **BUSSAC SUR CHARENTE**
Que les travaux d'élague nécessaires à l'entretien de la ligne électrique:

90 KV FARRADIÈRE SAINTES

Vont être entrepris sur le territoire de la commune à dater du 20/09/2004

Pour toute réclamation concernant l'exécution de ces travaux ainsi que pour tout règlement des dégâts qui pourraient être éventuellement occasionnés, les intéressés peuvent s'adresser au représentant de l'entreprise citée ci-dessous:

Entreprise PRIEUR

1, chemin de koff

17570 Les Mathes

Sauf avis contraire du propriétaire, il pourra être procédé au gyrobroyage.

En cas de contestation, les intéressés pourront s'adresser au représentant local de RTE qui assure le contrôle des travaux:

Monsieur REVERTEGAT

RTE CET Poitou-Charentes

Rue aristide Berges

17187 PERIGNY cedex

Téléphone: 05 46 51 43 81

Prochaine rentrée pour la Section Informatique...

La section informatique animée par Jean-Pierre PELLETREAU va bientôt redémarrer. Si vous souhaitez vous initier, progresser, ou faire profiter de vos connaissances dans ce domaine, nous vous donnons rendez-vous le 29 septembre à 18h salle de la Mairie, pour une réunion préalable qui permettra de former les groupes en fonction des niveaux de chacun et fixer les jours et horaires correspondants. Si vous ne pouvez être présent ce soir là, faites-vous connaître en Mairie en précisant vos attentes et votre niveau. Merci.



Dimanche 10 Octobre 2004 : Enduro du Pays Santon



Ce dimanche matin là, nous avons surpris ces bénévoles en plein travail. Ils avaient troqué leurs motos par des tronçonneuses, ce qui n'empêchait pas une bonne humeur collective!!



Sur notre commune les points stratégiques se situeront à Charmeneuil et au Jarry.

Avis aux amateurs...

Après la tempête de 1999, beaucoup de chemins ruraux où passait l'enduro des romains (ancienne appellation) étaient fermés ou obstrués par des arbres, des branches etc..

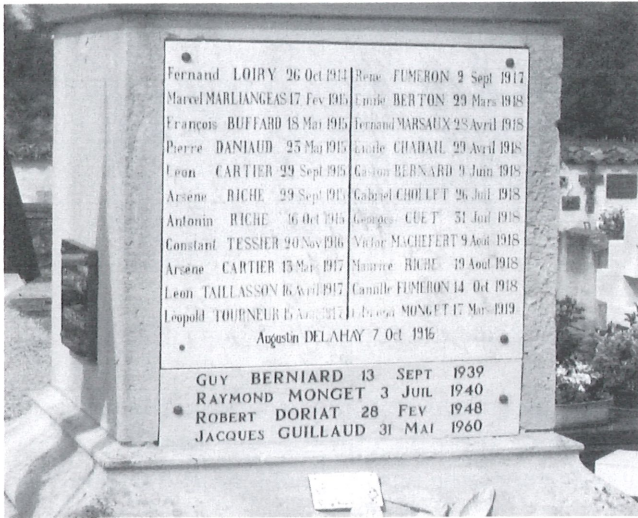
Les motards, désireux de ré-ouvrir ces chemins pour y pratiquer leur sport favori se sont mobilisés et avec leurs tronçonneuses et débroussailleuses, ont nettoyé bon nombre de chemins Bussacais et des communes avoisinantes.

Depuis 4 ans maintenant, ils se réunissent à certaines périodes de l'année, chaque dimanche matin, pour entretenir bénévolement ces sentiers. Grâce à eux, motards, vététistes et randonneurs peuvent les emprunter en toute sécurité.

Nous les remercions de leur bonne volonté.

Ca s'est passé à Bussac...

Commémoration du 8 mai 1945



Paul Rhé a procédé pour la première fois à l'appel aux morts prenant ainsi la suite d' Abel Faveau



Lecture du message du Ministre des anciens combattants.



Merci à Nadine Ganthy et aux enfants de l'école qui avaient préparé la lecture d'un poème.



Les habitants de Bussac s'étaient déplacés en nombre pour honorer les combattants morts pour la France





FETE DE LA MUSIQUE

Le 19 juin, de nombreux bussacais se sont retrouvés place d'Oron la Ville pour partager une soirée musicale fort sympathique.

Jusqu'à 22 heures 30 environ, danseurs, chanteurs, musiciens se sont succédés sur la scène installée en leur honneur. Le spectacle de qualité fut beaucoup apprécié par les spectateurs. Félicitations à tous ces talents qui ont accepté de partager avec nous leur passion.

Après ces multiples prestations, le feu fut rapidement allumé pour réchauffer l'assistance car cette année un vent frais était au rendez-vous. Heureusement, Mr Bégaudeau a su nous entraîner dans des rythmes endiablés tout au long du bal et nous faire arrêter de frissonner.

Grand merci à tous ceux qui ont participé à la réussite de cette soirée ; notamment aux bénévoles du Foyer Rural pour la restauration rapide et les boissons (le café eu un grand succès et tant pis pour les glaces qui furent boudées), à la famille Daniaud, à Mr et Mme Bruneteau et aux employés communaux.

Rendez-vous en juin 2005 même heure, même endroit.





Informations locales



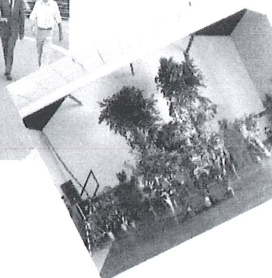
25 JUIN 2004 : INAUGURATION DES LOGEMENTS SOCIAUX DU LOTISSEMENT DES GRANDS CHAMPS en présence de M. le Sous-préfet, Mme la présidente de l'office des HLM, M. le député et Mme la présidente de la CDC



Petite promenade des officiels, de la place d'Oron jusqu'aux logements du lotissement



Merci à deux de nos plus jeunes locataire d'avoir si bien tenu le ruban et présenté les ciseaux...



Une salle bien décorée..



Un buffet coloré...



Visite du logement pour personne à mobilité réduite

Tous nos remerciements à l'association belle-rive et à ses bénévoles de l'atelier du goût, ici représenté par Mme Dupont.

Cérémonie officielle oblige: chacun y a été de son petit discours sur le bienfait de créer des logements sociaux, et à ce titre notre commune n'a point à rougir!



Une assistance très attentive aux discours prononcés!!



Découverte du sentier de randonnée de Bussac

Dimanche 11 juillet 2004

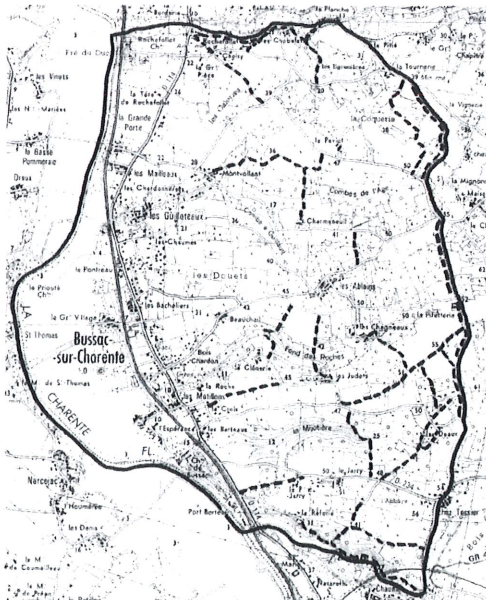


La journée de randonnée du 11 juillet restera un agréable moment pour moi car tous les ingrédients étaient réunis pour que ce soit une belle journée : temps clément, ni trop frais, ni trop chaud; participants, nombreux et motivés puis ambiance et bonne humeur au rendez-vous.



La journée a été organisée par l'équipe municipale, qui s'est chargée de la communication et de l'intendance; par Olivier Douhaux, bénévole, qui a réalisé le dépliant guide et s'est occupé des ravitaillements; et par moi-même, employé communal, qui avait en charge la signalétique et l'élitage des sentiers.

Les ravitaillements ont été assurés par les



conseillers municipaux, ils ont permis d'éviter « déshydratation et hypoglycémie. » Nous avons également prévu avec Olivier Douhaux de faire un commentaire écologique du sentier du Rochefollet pour les randonneurs mais leurs arrivées au comptegoutte au point de ravitaillement et le manque de temps nous a fait renoncer, et nous tenions donc à nous excuser. Cela fera l'objet d'une prochaine sortie à thème.

Je remercie les randonneurs d'être venus si



nombreux car cela nous encourage pour l'avenir à préparer d'autres journées comme celle-ci.

Service compris!!

Pour ceux qui souhaitent poursuivre la découverte des sentiers de la commune, je vous indique sur la carte ci-jointe des sentiers que je trouve particulièrement intéressants et agréables.

Je vous souhaite de bonnes randonnées et je reste à l'écoute de toutes les remarques, propositions et suggestions. Olivier LEROY

Pour clôturer la rando, apéritif offert par la municipalité sur le site renouvé de la fontaine de la Guilloteaux



La flore sauvage bussacaise peut vous paraître, au premier coup d'œil, commune et peu variée, mais lorsque nous y regardons d'un peu plus près, quelle diversité! Ici, Je vous propose un petit échantillon des photos les plus réussies:

Olivier LEROY, agent de valorisation de l'espace rural.

Nos fleurs des champs



L'ail à feuilles rosées (chem.des Deaux)



La linaires (la Closnerie)



Le chardon (chem.du Rochefollet)



L'œillet (chem.des Deaux)



Le compagnon blanc (la Tournerie)



La centauree (chem.du cimetiere)



La chicorée (l'Espérance)

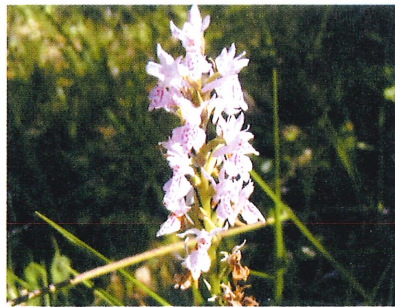


Le coquelicot (chem.des Moulins)

Nos orchidées



L'orchis mâle
(Mare de l'Abbaye)



La dactylorhiza (Rochefollet)



L'orchis pyramidale (chem.du Paviot)



L'homme pendu (Rochefollet)



L'épipactis (Rochefollet)



L'ophrys araignée (Rochefollet)

Nos forestières



Le grémil (l'Escambouille)



La jacinthe des bois (chez Réal)



La callune (les Deaux)



La campanule (les Judets)



L'asphodèle (la Piffeterie)



La bruyère (les Deaux)

Celles des lieux frais et humides



La scolopendre (Rochefollet)



La populage (l'Escambouille)



La reine des prés (l'Escambouille)



L'eupatoire (l'Escambouille)



La salicaire (moulin Rochefollet)



L'iris jaune (Rochefollet)



Le départ de Madame la Directrice et ses 3 collègues...

Nadine Ganthy a choisi de partir exercer un nouveau métier à l'inspection départementale de l'Education nationale.

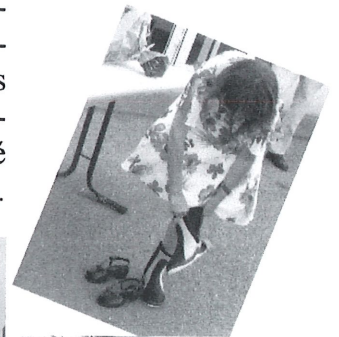
Elle aura marqué la vie de la commune pendant les 9 ans qu'elle a passés à l'école Gustave Courbet. Au service des enfants et de leurs parents, elle a œuvré avec l'ensemble des enseignants qui travaillaient à ses côtés au développement et au bien-être des petits bussacais.

Elle a toujours tenté et souvent réussi de favoriser l'éducation, l'ouverture d'esprit et la culture des enfants; les projets d'école, validés par les conseils d'école ont tous eu cet objectif essentiel: aider les enfants à grandir et à acquérir un esprit critique si utile pendant la vie d'adulte.

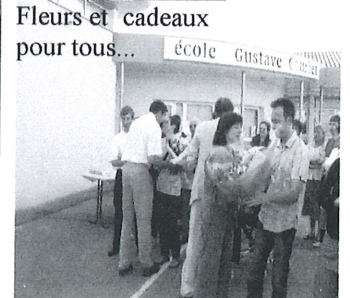
Je ne citerai pas ici toutes les réalisations, chacun de vous, petit ou grand, s'en souvient... mais je pense à l'aisance des enfants lors de la fête de cette année: sur scène, nous avons le sentiment de voir de vrais professionnels du spectacle et l'expérience de Pantins, pantines n'y est sans doute pas étrangère!

Sylvie Bocquet, David Chastanet et Cathy Hamon sont également partis et nous les remercions de tout ce qu'ils ont apporté à nos enfants. Meilleurs souhaits de réussite à tous ces partants et bienvenue à Julie Souesme, Marie-Christine Gaudin et à Aurélien Soula nouveau directeur de l'école: nous sommes certains de leur réussite ici et ils savent qu'ils peuvent compter sur l'appui de la municipalité dans leur difficile mission.

Parents d'élèves, anciens et nouveaux élus, collègues, personnel, tous avaient répondu présent



Fleurs et cadeaux pour tous...



Résonances mexicaines dans notre église



Notre église « Notre Dame de l'Assomption » a vu ses murs vibrer aux sons de la musique traditionnelle mexicaine.

En effet ce 21 juillet à 20h45, 7 musiciens et 3 chanteuses ont pris place devant le splendide tableau de l'Assomption et ont su enthousiasmer un public chaleureux qui a, par ses applaudissements, reconnu la qualité de ces artistes amateurs.

Arrivé de Mexico au début du mois de juillet, le groupe « CONJUNTO FOLCLORICO MAGISTERIAL » est venu participer au FESTIVAL DE LA PAIX du 8 au 18 juillet. Créé en 1963, cet ensemble a pour but principal de communiquer les émotions et les sentiments par des manifestations artistiques au travers de la danse, du chant et de la musique. Son directeur, Victor MENDOZA, a présenté les rites et coutumes des différentes régions du Mexique. Il a également commenté les origines des instruments de musiques, d'une grande diversité.

L'entrée dans l'église a été particulièrement appréciée : 3 musiciens précédaient leurs amis de l'orchestre en soufflant dans de gros coquillages typiques



des côtes mexicaines : l'acoustique des lieux était idéale pour ces sonorités.

Après avoir entendu les rythmes aztèques et les airs très entraînants des Mariachis, le public a rappelé ce talentueux groupe musical. Et après qu'il eut interprété un morceau supplémentaire, les spectateurs ne quittaient pas l'église... A croire qu'ils auraient aimé que cela dure plus longtemps...

Reste à savoir quelle « autre » musique du monde sera à Bussac sur Charente en 2005.

Devant le succès croissant de ces concerts avec des ensembles folkloriques, nous essaierons d'informer l'ensemble de la population suffisamment tôt.
MC. Allinand.



Le pique-nique annuel du village de « Les Deux »



C'est la 2ème année que le village se réunit pour un pique-nique devenu, on peut le dire maintenant, traditionnel!!

Une trentaine d'adultes, sans compter les enfants étaient présents (+ que l'an dernier!) Mme GUERIF avait paraît-il préparé un punch « bien dosé »! Et les gourmands avaient le choix parmi tous les desserts confectionnés par chacun

Après une inquiétude légitime sur le temps

les jours précédents, c'est finalement l'ombre qu'il a fallu trouver!

Sur la photo, président en plein milieu, sur leurs fauteuils, « le maire des deux » et madame.

Mais entre les deux, on aperçoit « le vrai » qui, invité à l'apéritif, a accepté avec enthousiasme le verre de l'amitié. Chacun s'est paraît-il réjoui de la présence de l'autre...

Un bussacais à l'honneur...

Vous les avez peut-être croisés à l'école ou lors de cérémonies commémoratives, souvent en uniforme, car tous deux sont militaires de carrière à la base de Paban.

Christian NICAUD y officie en tant qu'adjudant et occupe la fonction de responsable de formation pour le secourisme. Le sergent-chef, Sylvie DEJOUX, son épouse y est secrétaire.

Le lundi 6 septembre 2004, l'adjudant NICAUD s'est vu remettre la médaille d'or de la défense nationale, (après avoir précédemment obtenu celles de bronze et d'argent) en reconnaissance des services rendus en France et surtout à l'étranger. Christian NICAUD tient à préciser qu'il s'agit aussi d'un hommage rendu à sa famille qui a accepté ses nombreuses absences (jusqu'à 4 mois consécutifs) Désireux d'associer son épouse à cette cérémonie, l'adjudant NICAUD a obtenu que le sergent-chef DEJOUX occupe la fonction



de « porte-coussin » pour cette occasion. « Cette médaille, nous la méritons tous les deux, » tient à préciser le médaillé! Toutes nos félicitations...

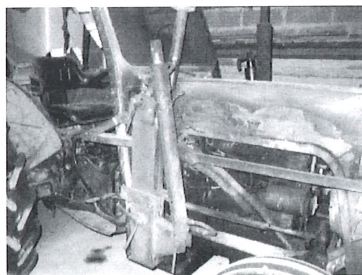
Le point sur les travaux

Sentier de randonnée : Un panneau de localisation du sentier de randonnée de Bussac a été installé Place d'Oron la Ville, sur le mur du local poubelles.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir une soixantaine de randonneurs le 11 juillet pour une découverte conviviale de ce circuit. Le temps miraculeusement clément ce jour là a permis à tous de profiter pleinement des paysages et de terminer la matinée à l'ombre de la fontaine des Guilloteaux pour l'apéritif offert par l'équipe municipale.



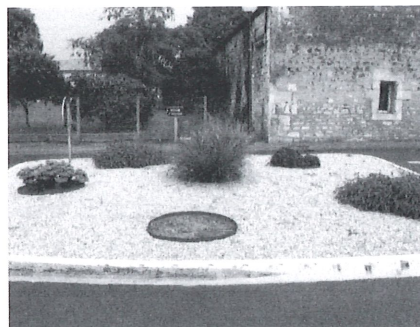
Voirie : Le plus ancien serviteur de la commune vient de cesser son activité. En effet le tracteur communal a été victime d'un sérieux coup de chaud le 18 mai dernier alors qu'il commençait sa saison de fauchage des chemins. Malgré son grand âge, il rendait encore de grands services pour les travaux de voirie et son absence à la fin du printemps et durant tout l'été se fait cruellement sentir.



Nous avons fait appel à une entreprise de travaux agricoles, travaillant habituellement pour la commune pour assurer le fauchage sur les voies communales.

Les négociations pour l'acquisition d'un nouveau matériel sont en cours, elles aboutiront à l'achat d'un tracteur homologué, répondant aux normes de sécurité actuelles, ce qui n'était plus le cas de notre vieux Massey Ferguson.

Les travaux d'écoulement des eaux pluviales réalisés chez Judets au printemps se sont révélés très efficaces pendant les fortes pluies de l'été. Ils ont permis d'assainir un secteur où des travaux étaient devenus indispensables.



Comme chaque année, Jean-Louis Favreau a repris la saison d'enrobé. Cette activité fastidieuse mais très utile à la longévité de notre voirie, consiste à colmater les trous en formation pour éviter qu'ils ne s'agrandissent. Les prévisions pour cette année sont d'environ 50 tonnes d'enrobé à étendre sur les 30 kilomètres de voies communales.

Le syndicat des chemins viendra ensuite réaliser son programme de point à temps automatique.

Enfin cette année, 3 chemins vont être gravillonnés : le chemin des Guilloteaux, une partie du chemin des Deaux

Informations locales

Espaces verts : L'été particulièrement humide a été très bénéfique à la végétation. Il a donc fallu à Alain Moisy œuvrer, tant sur les pelouses de la commune que sur les talus ou dans les fossés pour éviter de se laisser envahir. Ce travail est bien sûr à recommencer sans cesse.



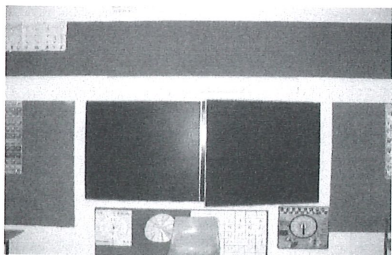
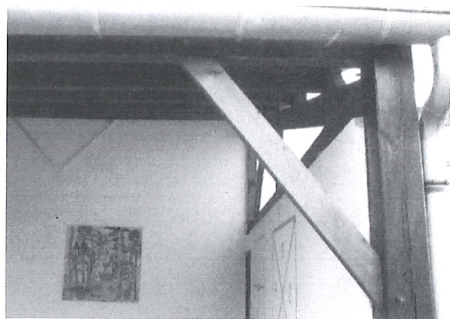
Travaux à l'école : Pour préparer au mieux la rentrée, les travaux demandés par les enseignants ou prévus dans l'entretien courant ont été réalisés durant l'été.

Des prises ont été installées dans les classes pour les nouveaux ordinateurs offerts par le Conseil Général à l'occasion d'un renouvellement de matériel.

Des peintures, des tableaux et des étagères ont occupé les journées de Stéphane Pasquier pendant une partie de l'été.

Les jeux de cour ont été vérifiés et la végétation de la cour a fait l'objet du plus grand soin.

Les graviers des aires de réception ont été une nouvelle fois lavés pour éviter qu'ils ne tâchent les vêtements des écoliers.



Bâtiments : L'aménagement de la salle municipale se poursuit.

Certains petits détails ont été réglés durant l'été.

Les élus, comme certains Bussacais, avaient remarqué les odeurs désagréables qui se dégageaient du système d'assainissement. Après consultation de l'entreprise ayant réalisé le dispositif et du Syndicat des eaux qui avait contrôlé l'installation, la prolongation du tuyau d'évent a été réalisée. L'air est redevenu complètement respirable au grand soulagement de tous.

A l'intérieur de la salle, il reste maintenant à mettre en place les équipements nécessaires pour l'accueil de spectacles. Les rideaux de scène sont commandés et l'entreprise Sardain installera les équipements électriques autour de la scène pour les éclairages.

Tout devrait être en place pour la représentation du 8 octobre prochain pour l'inauguration des nouveaux équipements.

Durant l'automne, un nouveau compteur électrique plus puissant sera installé et permettra de desservir également l'école.

Sécurité routière: Depuis quelques mois nous avons pu constater que le comportement de quelques jeunes gens utilisateurs de cyclo-moteurs était pour le moins dangereux.

Ces derniers prennent la route départementale pour un terrain de jeu, en y faisant des roues arrières et, plus dangereux encore, traversant la RD 114 à pleine vitesse en descendant du chemin du Paviot sans aucune visibilité.

Ces jeux, qui s'apparentent à la roulette russe, nous interpellent. C'est pourquoi nous demandons à ces jeunes, ainsi qu'à leurs parents, de prendre conscience des risques qu'ils prennent, ainsi que du danger auquel ils exposent les autres utilisateurs de la route.

De même certains apprentis conducteurs se font remarquer régulièrement dans la traversée de la commune par une conduite beaucoup trop « sportive ».

Les élus restent très mobilisés par ces sujets et travaillent en étroite collaboration avec la Gendarmerie.

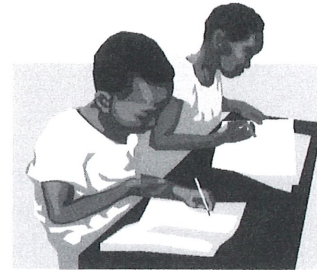
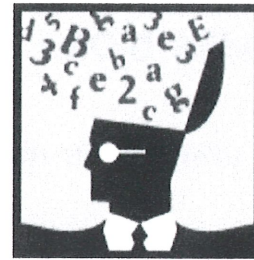
CCAS

AIDE AUX DEVOIRS

Comme chaque année, le CCAS a décidé de reconduire l'aide aux devoirs mis au service des collégiens de notre commune.

Les étudiants bussacais, actuellement en Terminale (ou plus) intéressés pour assurer l'encadrement, voudront bien prendre contact en Mairie pour plus d'informations.

Un courrier va être personnellement adressé aux parents des collégiens d'Agrippa d'Aubigné. Si votre enfant n'est pas dans ce collège et que vous souhaitez être informé, faites vous connaître en Mairie.



VOYAGES SCOLAIRES

Nous vous rappelons que le CCAS peut vous aider à financer le coût d'un voyage scolaire pour votre enfant, en fonction de vos ressources bien sûr.

N'hésitez pas à en demander les conditions en mairie.

REPAS DES AINES

Comme tous les ans, il aura lieu le 11 novembre. Les inscriptions parviendront bientôt dans les boîtes aux lettres de tous les Bussacais de plus de 60 ans. Devant le succès rencontré de cette manifestation, nous demanderons cette année aux personnes qui souhaitent inviter, à titre payant, quelqu'un à leur table pour leur tenir compagnie, de limiter cette invitation à 1 ou 2 personnes. Il ne s'agit pas d'un repas dansant ouvert à tous, mais bel et bien d'une journée qui permet à nos concitoyens retraités de se rassembler (avec une possibilité d'accompagnement).

NOEL SOLIDAIRE

Le spectacle de cirque consacré au Noël solidaire aura lieu cette année le 6 décembre. Les personnes à revenus modestes ayant des enfants de moins de 14 ans voudront bien se faire connaître leur avis de non imposition, pour une éventuelle attribution de places gratuites.



AIDE AU TRANSPORT DES PERSONNES HANDICAPEES

Nous rappelons aux personnes handicapées que le CCAS a décidé, depuis 2 ans, d'aider financièrement aux frais de transport lorsque celles-ci font appel à une association spécialisée (GIPH 17, par exemple) pour se rendre à Saintes régulièrement.

Se renseigner en mairie pour les conditions d'attribution.

NOCES D'OR :

50 années de mariage

chez Mme et M MIEGER



Mardi 03 août 2004, un couple de bussacais s'apprête à fêter 50 années de vie commune et attend pour cet événement ses 3 enfants et 7 petits enfants.

Nous sommes allés les rencontrer afin de leur présenter au nom de la municipalité et du CCAS toutes nos félicitations.

Ensemble nous avons retracé toutes ces années écoulées, leur rencontre, le mariage, les enfants et surtout les 37 années de travail à tenir la boulangerie de Taillebourg, les heures passées au fournil et à faire les tournées sur les chemins de la commune pour livrer pains, viennoiseries, pâtisseries. Les anecdotes et les souvenirs étaient nombreux, toujours racontés avec gaieté et il nous était fort agréable de voir ce couple toujours au diapason et comme le dit monsieur, la parité est le secret d'une vie commune harmonieuse.

Depuis 12 ans, ils savourent une retraite bien méritée à Bussac mais avant cela ils ont su communiquer leur passion du commerce à tous leurs enfants et c'est avec une petite note de fierté dans la voix qu'ils soulignent que leurs deux fils ont pris le même chemin professionnel que leurs parents, et que l'un d'entre eux est devenu meilleur ouvrier de France.

Nous ne pouvions que les féliciter pour leur parcours, la réussite de toute la famille et leur souhaiter encore de très nombreuses années de bonheur.

SENIOR *Info*

Un service public gratuit

Vous avez 60 ans ou plus, vous avez besoin :

- ▷ d'accueil et d'aide,
- ▷ d'écoute,
- ▷ de conseils,
- ▷ d'informations : médicale, sociale, technique ...

SENIOR-INFO est à votre disposition.

Bien vivre, bien vieillir :
comme vous l'aurez choisi

Pour toutes vos questions :

- Rester chez vous ?
- Faire des travaux dans votre logement ?
- Bénéficier d'une aide à domicile ?
- Faire prendre en charge un parent pendant votre séjour à l'hôpital ?
- Organiser votre retour après une hospitalisation ?
- Connaître les différents types d'établissements d'accueil ? ...

▷ Appelez-nous ou venez nous voir.

► Accueil et information

- ◁ Permanence les lundi et vendredi de 9h à 18h,
- ◁ et sur rendez-vous les mardi, mercredi et jeudi.

SENIOR Info se situe :
4 bis rue Pasteur
17100 Saintes
Tél. : 05.46.94.59.59
Fax : 05.46.96.69.01

SENIOR-INFO
est un **Centre Local d'Information et de Coordination (C.L.I.C)** qui a pour but de promouvoir les droits, les services et la solidarité envers les personnes de plus de 60 ans.

Source mise en place par le Pays de Saintonge Romane avec l'aide

Nouvelles de l'école

Au revoir...

Depuis 9 ans que j'étais à l'école de Bussac, je commençais pour certains à faire partie des pupitres... Mais non, ma nature m'oblige régulièrement à aller voir ailleurs. Et donc, j'ai quitté l'école le 29 juin non sans nostalgie.



On ne passe pas 9 ans sans tisser des liens, sans créer une équipe au sens large avec tous les acteurs de la vie de l'école. Pendant cette période, un grand projet a vu le jour l'agrandissement de l'école et une quantité de projets plus modestes m'ont amenée à travailler avec des personnalités diverses. A tous je dis un grand merci. Ce fut un plaisir.

Un grand merci, aussi, à tous ceux qui m'ont manifesté de la sympathie par leur présence, par leur participation à tous les beaux cadeaux que j'ai reçus. Ce lundi 28 juin, j'ai failli croire que c'était mon départ à la retraite !!!

Mais nous nous reverrons sans doute ! En effet, ma nouvelle activité professionnelle (conseillère pédagogique en éducation physique et sportive) m'amènera à l'école de Bussac de temps à autre.

Le 28, nous avons dit aussi au revoir à Sylvie Boquet qui a œuvré 10 ans en accueillant les petits, à David Chastanet et à Cathy Hamon qui pendant une année ont exercé comme professeur des écoles en CP CE1 et comme ATSEM en MS-GS.

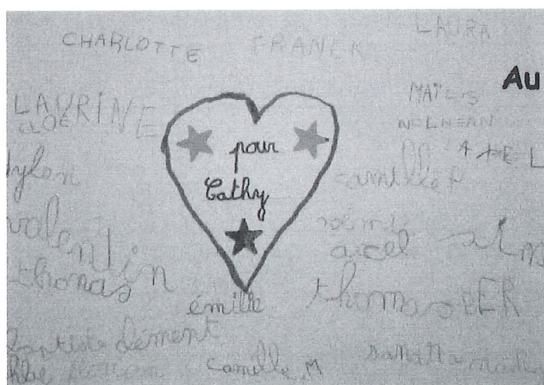
C'est avec une grande confiance que je confie « les clés de l'école » à Aurélien Soula qui je suis sûre, saura par son intelligence, son intégrité et son sens de la communication faire avancer le navire dans la bonne direction. Bienvenue aussi à Julie Souesme qui poursuivra l'accueil en petite section.

C'est une équipe d'enseignants rajeunie à laquelle je souhaite d'exercer son métier avec enthousiasme.

Bonne année scolaire 2004-2005 à tous enfants, parents et personnels

Amicalement à tous

Nadine Ganthy



Au revoir Cathy...

Samedi 26 juin, les enfants de la classe de Régis Aubain et leurs parents avaient réservé une petite surprise à Cathy Hamon.

Pour la remercier pour son accueil chaque matin, sa bonne humeur, et son sourire, les parents lui ont offert un bouquet de lys et de roses. Les enfants, avec la complicité et l'aide de leur maître(et en cachette de Cathy !!), ont chacun autour d'un cœur écrit leur prénom avec application.



CONSEIL D'ECOLE DU 25 JUIN 2004

Présents : Me Ganthy, Me Ferrer, M. Ferrer, Me Bocquet, M. Chastanet, M. Aubin, Mr Guéraud, M. Bernazeau, Me Guicheteau, Me Moreau, Me Bariteau, M. Laye, M. Dourthe

Secrétaire de la séance : M. Bernazeau, M. Laye

Début de séance 18H00, Fin de séance : 20H00

Adoption du précédent Compte rendu du précédent Conseil d'Ecole

ACTIVITE DU RASED : Depuis la rentrée 2003 :

- Aide analyse CE2
- Groupe conversationnel
- Entretien avec parents
- Conseil de cycle avec maintien pour certains enfants en cycle 2

Réunion éducative pour départ d'un enfant en CLISSE multicycle avec accord favorable et acceptation des parents

Projet d'intégration : secrétaire CCPE en arrêt maladie, aucune décision n'a été prise en attente de l'arrivée de la nouvelle maîtresse et du directeur

Aides directes :
Classe du CE1 : intervention pour 2 enfants
Classe de CE2 : intervention pour 2 enfants
Classe de CM1 : intervention pour 2 enfants

Ces aides ont été apportées par Marie Claude CANCIANI

Pour la rentrée prochaine, la possible arrivée d'une psychologue scolaire est très attendue.

CAMP – CMPP (structure d'accueil spécialisée rattachée à l'hôpital) : Le corps enseignant constate les difficultés d'échange et de retour sur le suivi des élèves par ces services (couverture par le secret médical). Il y a nécessité à ouvrir le débat pour les enseignants. M. DOURTHE propose d'intervenir auprès de M. Quentin, Chef de service, pour faire évoluer dans la mesure du possible la situation avec l'ensemble des directeurs d'école.

PROJET D'ECOLE :

- Maintien des langues étrangères du CE1 au CM2
- AXE 3 :
 - o CE2, CM1 : projet environnement : Environnement 17 de La Rochelle est intervenu 4 fois au total. Réalisation de tous les projets (famille, insecte, mare)
 - o CM2 : travail sur la lecture du paysage et orientation, aménagement par l'homme de son espace
 - o CE1 : classe de cycle 3 sur l'astronomie

Sorties réalisées :

- sortie au ZOO de Chizé
- projet du CM2 : sortie spécifique du 28 Juin sera finalement réalisée après accord de financement de la CDC
- Projet multi activités : sortie de Saint Léger avec Grotte à proximité. La CDC paie l'intervenant et l'Ecole paie le transport et la location de matériel
 - o 1 groupe en course d'orientation
 - o 1 groupe en initiation VTT
 - o 1 groupe en spéléo avec animateur et équipement
- Trophée du jeune orienteur au Lycée du Petit Chadignac – bonne sortie avec un fort intérêt pédagogique.

Pour l'année prochaine :

Pas de projet continu pour le cycle 2, uniquement des projets spécifiques

- Activité jardinage poursuivie
- Aspect culturel : percussions africaines poursuivies avec Eric Fleuret
- Projet CDC
 - o Percussions en cycle CE1 et CE2
 - o Travail sur les instruments de musiques pour les CM1 et CM2
 - o VTT pour les CM2
 - o Eau source de vie, planète science pour les cycles 1, 2 et 3

Informations locales

RENTREES PROCHAINES : EFFECTIFS ET REPARTITIONS

Prévisions Maternelle : 54 enfants

Classe PS/MS : 28 dont 21 Petite Section (12 hors commune) et 7 Moyenne Section

Classe MS/GS : 26 dont 11 Moyenne Section et 15 Grande Section

Prévisions Classe élémentaire : 67 enfants

Classe CP : 22 Cours préparatoire

Classe CE1/CE2 : 23 dont 12 Cours élémentaire 1 et 11 Cours élémentaire 2

Classe CM1/CM2 : 22 dont 11 Cours Moyen 1 et 11 Cours Moyen 2

Soit au total 121 élèves dont 12 de la Commune de St Vaize.

Pour information, il est rappelé que l'Ecole de St Vaize comprend 2 classes dont une de 18 élèves couvrant MS, GS, CP, CE1 et une classe de 22 élèves en CE2, CM1, CM2.

Une concertation avec l'école de St Vaize sera proposée entre municipalités à l'initiative de Mr Dourthe pour une réflexion commune et la recherche de synergies possibles concernant les classes de Petite Section et Très Petite Section.

INTERVENTION EN INTER-CLASSE

Etat des lieux

Avril : CE1 et CE2 jeu de société / CM1 CM2 Danse Hip Hop

Mai : CE1 et CE2 Jeu d'opposition / CM1 et CM2 Football (garçons et filles : 18)

Juin : CE1 et CE2 Gymnastique / CM1 et CM2 Football américain (18)

Bilan très positif de la participation et de l'engagement des enfants

QUESTIONS DIVERSES

- Projet ABULEDU : 2 ordinateurs arrivés avec système linux et jeu éducatifs
- Piscine : 8 séances ont eu lieu
- Travaux d'entretien : Dallage, établi, présentoir
- Equipement salle d'EPS : équipements d'espaliers en cours pour enfants de 2 ou 6 ans
- En fin de séance un hommage appuyé est rendu par M. Dourthe à l'ensemble des instituteurs (directrice et 2 enseignants) ayant œuvré auprès des enfants et quittant l'école à la rentrée pour de nouvelles missions. Ils se sont faits remarquer par leurs compétences et les services rendus à l'école.



Répétitions
pour
percussions
... là aussi
l'enseignant
doit donner
l'exemple !!



Liliane
s'essayerait
-elle aussi à
la musique
avec sa
batterie....
de cuisine ?



C'est la rentrée, quelques infos pratiques

Dates des vacances scolaires 2004/2005

TOUSSAINT	Du samedi 23 octobre au jeudi 4 novembre 2004
NOEL	Du samedi 18 décembre au lundi 3 janvier 2005
HIVER	Du samedi 5 février au lundi 21 février 2005
PRINTEMPS	Du samedi 9 avril au lundi 25 avril 2005
ETE	A compter du samedi 2 juillet 2005

Samedis libérés

2004	2005
18 septembre	22 janvier
9 octobre	5 février
20 novembre	5 mars
4 décembre	26 mars
18 décembre	9 avril
	14 mai
	11 juin

HORAIRES DE CLASSE

Matin: 9h/12h

Après-midi: 13h45/16h45

HORAIRES GARDERIE

Matin: 7h30/8h45

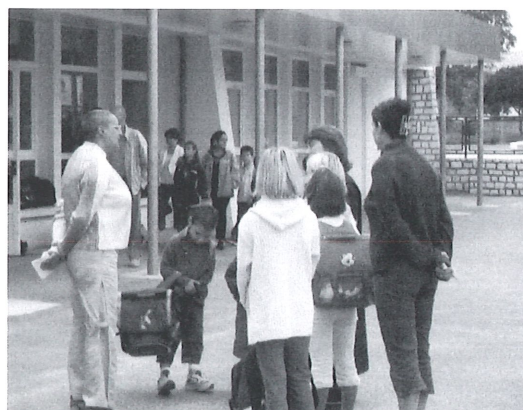
Après-midi: 16h45/19h



Les CP font connaissance de leur nouveau maître...

Les professeurs

Direction	Aurélien SOULA
Petite et moyenne section	Julie SOUESME
Moyenne et grande section	Régis AUBIN
CP	Aurélien SOULA
CE1 et CE2	Nathalie FERRER
CM1 et CM2	Patrick FERRER



Rentrée pour les plus grands, on retrouve les copains...



Rentrée chez les MS et GS... pas encore très grands, mais fiers de ne plus être les plus petits...

De nouvelles têtes à l'école...mais qui sont-ils donc???

Honneur aux dames,

A gauche nous vous présentons Marie-christine GAUDIN, nouvelle ATSEM dans la classe des MS et GS qui nous arrive de la banlieue parisienne où elle exerçait déjà cette fonction

À droite, Julie SOUESME, enseignante de la classe des PS et MS, qui nous arrive de Varzay où elle exerçait depuis 4 années. ..Bienvenue mesdames!



Au centre, le nouveau directeur de notre école. Nous vous présentons Aurélien SOULA.

Originaire de Saintes (où il sévit toujours dans l'équipe de rugby...) il a élu domicile à St Georges des coteaux où il était en poste de directeur de maternelle . Enseignant depuis 4 ans, il nous a confié qu'il se destinait au préalable au droit et à l'économie mais que la découverte des enfants du primaire et de la maternelle l'avait fait craquer pour un enseignement des cycles 1, 2 et 3. Avec une petite fille de 2 ans et un 2ème en cours, Aurélien semble effectivement aimer s'entourer d'enfants....

Pourquoi avoir postulé pour Bussac?

Après avoir effectué sa formation auprès de notre ancienne directrice, à Bussac, notre nouveau directeur avait trouvé l'école très sympathique et les petits bussacais très agréables (comprenez « bien élevés » et respectueux du cadre scolaire) donc pourquoi ne pas se lancer dans l'expérience d'une direction élémentaire?

Bussac Info et toute la municipalité lui souhaite la bienvenue!



1er septembre, réunion de pré-rentree : Mise au point générale avec toute l'équipe pédagogique.

- Sylvie Gauyacq (responsable personnel CDC) rappelle au personnel le rôle et la responsabilité de chacun envers les enfants
- Aurélien Soula, nouveau directeur engage chacun à travailler dans un esprit d'équipe et d'ouverture

Nouvelles de la bibliothèque

Adresse : 1, chemin de Grand village (au bout de l'école, en face du secrétariat de la Mairie) ; c'est une bibliothèque municipale.

Horaires d'ouverture au public : tous les mercredis et vendredis de 16h30 à 19h.

Téléphone : 05 46 97 18 14

Inscriptions : gratuit pour les moins de 16 ans, 4 euros/an au dessus de 16 ans.

Prochain passage du bibliobus : le vendredi 17 septembre. Penser à rendre avant cette date les livres empruntés et à venir en choisir de nouveaux ensuite.

Fond propre de la bibliothèque :

Presque 4000 ouvrages. De nouveaux achats complètent le stock environ tous les 3 mois grâce aux subsides municipales. Le choix en est fait par les bénévoles qui assurent les permanences et le fonctionnement. Nous essayons de tenir compte de vos désirs (faites-nous en part) et des nouveautés paraissant en librairie. Le choix est pour nous difficile et nos « coups de cœur » pour un très beau livre très cher, nous feraient commettre des folies si nous ne choissions pas à plusieurs aux goûts très différents.

Une subvention exceptionnelle accordée par la Mairie a permis de compléter la collection des « Astérix », des « Tintin » et d'acheter quelques romans que l'on va dire semi-classiques.

Les dons des particuliers sont également acceptés avec joie dans la mesure où ces livres sont en bon état, solides et contiennent des informations encore valables (un guide de voyage d'il y a 15 ou 20 ans ne sera pas utilisable).

Bébés-lecteurs : grosse fréquentation ; pour octobre, se renseigner et s'inscrire à la bibliothèque.

Animations du trimestre passé :

- En permanence, **une mini-expo sur un thème d'actualité** tel que jardinage de printemps, foot pour l'Euro 2004, sports et vacances, destinations lointaines, nos derniers achats de livres, météorologie, écologie, jeux olympiques...
- **Exposition « l'aventure des écritures »**, à partir de panneaux explicatifs et illustrés fournis par le conseil général et exercices calligraphiques.
- **Exposition « Colette »** à l'occasion du cinquantenaire de sa mort et initiation à la création d'un herbier en juin.

Saviez-vous que l'Eglise lui avait refusé l'enterrement religieux en raison de sa vie dissolue ? (divorce, homosexualité, music-hall).

Un conseil: si vous désirez lire un ouvrage de Colette, oubliez tous les "Claudine" et plongez-vous plutôt dans les suivants, Sido, les vrilles de la vigne, mes apprentissages, la naissance du jour, le fanal bleu...

Dernière page de « La naissance du jour » : *« Le bleu froid est entré dans ma chambre, traînant une très faible couleur carnée qui le trouble. Ruisselante, contractée, arrachée à la nuit, c'est l'aurore. La même heure demain me verra couper les premiers raisins de la vendange. Après demain... ».*

Elle savait aussi être drôle : *« Beau temps. On a mis tous les enfants cuire ensemble sur la plage. Les uns rôtissent sur le sable sec, les autres mijotent au bain-marie dans les flaques chaudes »* (les vrilles de la vigne)

Informations locales

Quand elle parle des chats : « *La mûrissante couleur de la pénombre marque la fin de ma sieste. Infailliblement, la chatte prostrée va s'allonger jusqu'au prodige, extraire d'elle-même une patte de devant dont personne ne connaît la longueur exacte, et dire, d'un bâillement de fleur : il est quatre heures bien passées* » (La naissance du jour)

A l'occasion d'une marche en plein bois : « *Affamée, la pensée endormie, je mange comme un bûcheron, mon panier au creux des genoux. Jouissance pleine de se sentir une brute vivace, accessible seulement à la saveur du pain qui craque, de la pomme juteuse ! le doux paysage éveille en moi une sensualité presque semblable au ravissement de la faim que j'assouvis : ces bois égaux et sombres sentent la pomme, ce pain frais est gai comme le toit de tuile rose qui les troue.* » (Claudine en ménage.)

Qui dit mieux ?

Animations prévues :

- Expo sur l'Afrique en septembre octobre,
- livres et objets, en relation avec le spectacle du « *Maître tambour* » organisé par la Mairie le 8 octobre.
- Expo champignons (quand ils vont pousser)
- Expo chocolat en fin de trimestre avec dégustation !

P.S. : Finalement, l'expo sur les champignons, c'est dès aujourd'hui : je viens de ramasser un plein panier de cèpes tout frais (qui ne sont pas à exposer).



VENDREDI 8 OCTOBRE 2004 A 21 HEURES

Salle municipale place Oron la Ville

L'association «Art au Village » présente un conte musical et chorégraphique

LE MAITRE TAMBOUR

C'est à partir de ce conte traditionnel, arrangé par Prosper Zerbo que s'élabore un monde de poésie et d'émotion partagée, autour d'une intense rencontre humaine et artistique.

SPECTACLE TOUT PUBLIC - DUREE 1 HEURE 30

5 euros pour les adultes- gratuit pour les enfants

Réservez votre soirée pour découvrir ce conte en action et venir à :

- la rencontre culturelle des trois continents et de leurs imaginaires
- la rencontre entre le théâtre, la poésie, le conte, la musique, la danse et les arts plastiques.
- la rencontre entre la tradition et le contemporain.

FOYER RURAL

Le mot du président

La période estivale s'achève et avec l'automne reviennent les activités du Foyer rural, du moins celles qui s'étaient mises en sommeil.

Je profite de l'occasion qui m'est donnée de joindre le maximum d'entre vous pour vous rappeler que les cotisations Foyer rural doivent être réglées dans le premier trimestre (septembre à novembre).

Votre adhésion vous garantit contre tout accident survenu pendant votre activité.

Pour des raisons de gestion de cartes il est indispensable que nous connaissions le nombre d'adhérents dès la rentrée.

Certains prennent leur cartes au mois d'avril ou mai, et le prix étant annuel ils ne cotisent que pour une courte période.

Je rappelle également que les locaux mis à la disposition du Foyer, courts de tennis, tennis de table, local remise en forme ne sont accessibles qu'avec la carte d'adhérent.

Ces quelques consignes passées, je remercie toutes les personnes qui se sont dépensées lors du rallye de Saintonge. Cette journée très longue nous permet de nous retrouver avec toujours le même plaisir.

Cette année une partie du conseil d'administration est renouvelée, je souhaite la bienvenue à ceux qui nous rejoignent.

Jean-paul Lajoie

Programme connu du foyer rural

Dates à retenir :

Le 16 octobre repas fruits de mer GV

Le 4 décembre Bal Folk avec Aunis Saintonge

Le 11 décembre arbre de Noël du Foyer rural

Le 5 février loto du jumelage

Février réception nouveaux Bussacais (date à déterminer)

Le 19 février théâtre : la journée du maire et le clan des veuves

Le 2 avril soirée antillaise du jumelage

Le 5 juin brocante du jumelage



Lorsque le Foyer Rural fait le ménage de printemps des locaux, l'efficacité des hommes est redoutable.

Nouveau à Bussac sur Charente

Bal folk

Le Foyer Rural vous propose dans le cadre de ses animations un bal folk le 4 décembre 2004 dans la salle municipale de Bussac.

Cette soirée ouverte à tous vous donnera l'occasion de vous initier aux danses folkloriques de notre région.

Des danseurs du groupe Aunis Saintonge vous guideront toute la soirée, et vous entraîneront dans une ambiance d'un autre temps.

Venez nombreux, n'hésitez pas à inviter vos amis et connaissances pour une soirée inoubliable.

Entrée 3 € gratuit pour les enfants

Buvette sur place et réservation pour les tables au 05.46.74.29.02



Rencontre foyers ruraux de Vénérand et de Bussac sur Charente

Le 15 juin 2004 nos deux foyers ruraux se sont rencontrés à Vénérand à l'initiative de la fédération départementale de Charente maritime des foyers ruraux.

Cette rencontre se situe dans le cadre d'un rassemblement des associations d'un même pays, dans le cadre du développement local.

En Saintonge romane le canton de Saintes nord compte deux foyers ruraux.

Il était intéressant de se connaître autrement que sur le papier.

Après un premier rendez vous à Bussac en février 2003, qui n'a pu se concrétiser faute de disponibilité du foyer de Vénérand, c'est avec plaisir que nous avons pu prendre connaissance du fonctionnement d'un foyer très actif.

Bien que la population de ce village soit nettement moindre que la nôtre (750 h) leur conseil d'administration compte 30 membres et leur bureau une quinzaine de personnes.

A Bussac nous sommes 15 au CA et 9 au bureau.

Le village de Vénérand se mobilise pour les manifestations (brocante, etc....)

Le FR dispose d'équipements et n'a paradoxalement pas de locaux propres.

Foyer rural

Beaucoup d'échanges et le même constat: les associations n'arrivent plus à renouveler leurs membres actifs, ce qui met en danger leur existence et le tissu vivant de nos communes.

La soirée s'est terminée par un pot offert par nos hôtes. Rendez-vous fut pris pour renouveler cette action et essayer de mutualiser nos expériences propres.

Le Foyer rural de Vénérand, depuis, nous a prêté des barnums pour le rallye. Merci à eux.



Rallye de Saintonge

La seizième édition du Rallye de Saintonge qui s'est déroulé le samedi 24 juillet a été pour le Foyer rural l'occasion de mobiliser ses adhérents et sympathisants

En effet, ce n'est pas moins d'une trentaine de bénévoles sur qui il a fallu compter pour mettre en place et tenir trois stands. Boissons chaudes, boissons fraîches, sandwiches et frites ont ainsi dissipé les soifs et apaisé les estomacs des nombreux amateurs de sport mécanique massés sur le parcours jusqu'à une heure tardive.

Cette implication dans une manifestation organisée par une association amie, attirant beaucoup de spectateurs, permet au Foyer Rural de tirer quelques revenus qui auront d'heureuses retombées dans le fonctionnement des sections ou dans l'organisation de l'arbre de Noël.

C'est pourquoi de chaleureux remerciements sont adressés à tous ceux qui ont apporté aide et assistance :

- Les bénévoles
- Les propriétaires des terrains sur lesquels ont été installés les barnums
- Le Foyer Rural de Vénérand
- L'Amicale laïque de Fontcouvert
- L'association « Cultures du Monde »
- Les prestataires des groupes électrogènes
- La fromagerie Moreau
- Le Garage Perrochain
- L'épicerie Séverine Audoux.



SECTION JUMELAGE



Rencontre Bussac / Oron

Les échanges ayant lieu tous les 2 ans, 2004 est une année creuse sur le plan des manifestations officielles. En effet, cette année il n'y aura ni réception de groupe Suisse à Bussac, ni de déplacement organisé d'un groupe Bussacais à Oron.

Par contre 2005, selon la tradition, à savoir un déplacement en Suisse tous les 4 ans, le Comité de Jumelage Bussacais ainsi que tous ceux qui voudront s'y joindre, se rendront chez leur commune jumelle Oron la Ville.

D'ici là, nous aurons l'occasion d'en reparler.

Brocante 2004

Elle a eu lieu le dimanche 6 juin, sous un beau soleil qui a permis aux exposants et visiteurs de passer une agréable journée.

Pour la première fois, la municipalité Bussacaise avait pris des mesures pour mettre la route départementale à la disposition du Comité de Jumelage, organisateur de cette journée.

Une déviation avait été organisée pour laisser la route libre aux exposants et chineurs. Cela a permis de donner plus de place aux étalages et de faciliter les déambulations des acheteurs éventuels.

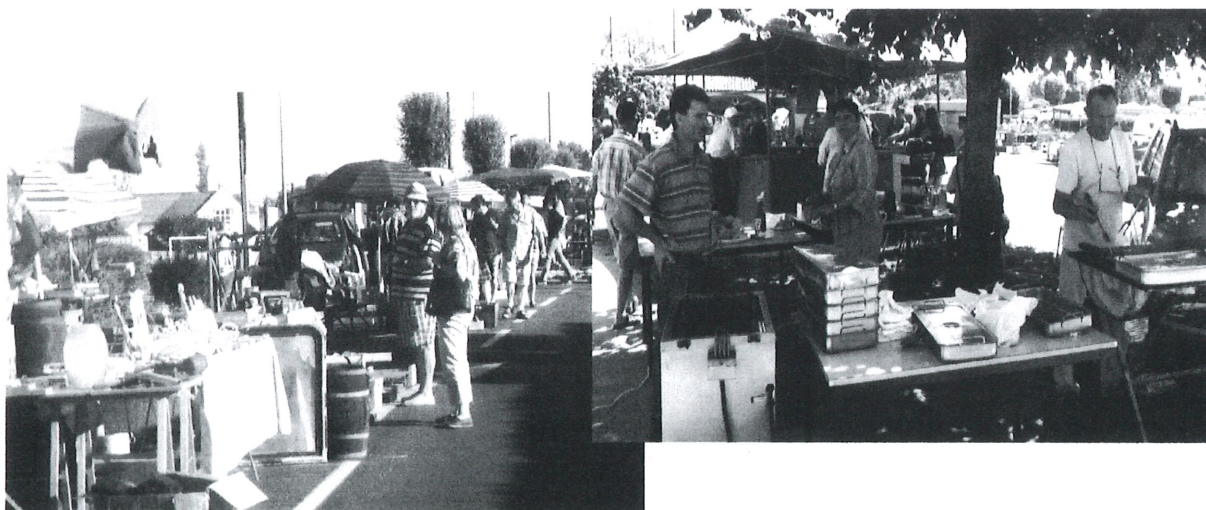
Nous croyons même savoir que les riverains n'ont pas été fâchés d'avoir une journée sans voiture.

Merci à Mme Marcelle Cartier et à M. Yves Daniaud qui ont mis à la disposition des organisateurs, un terrain fauché pour servir de parking aux voitures permettant ainsi à tous un accès facile à la manifestation.

Ce fut une première expérience très intéressante et le Comité souhaiterait pouvoir la renouveler en y apportant encore quelques améliorations.

Merci par avance de nous réserver un peu de votre temps selon vos affinités pour les différents types de manifestations que nous organisons (voir dates à retenir foyer rural)

Le comité de jumelage



REMISE EN FORME

SOIREE « JAMBON A L'OS »

SAMEDI 18 SEPTEMBRE 2004

Salle municipale



Reprise de l'activité de la section le 6 septembre. Salle ouverte de 18h à 20h les lundis, mercredis et vendredis. Pour tout renseignement, s'adresser à Madame PLANET (présidente de la section) au 05.46.74.26.62.

IMPORTANT

Tout adhérent au Foyer Rural qui désire participer à une ou des activités sportives, doit être en mesure de fournir un certificat médical avec le tampon du médecin sur la carte du foyer .

SECTION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

BILAN DE L'ANNEE 2003/2004

ET ASSEMBLEE GENERALE DU 18 JUIN 2004

Deux cours de GV par semaine (le mardi et le vendredi) ont été assurés par nos deux fidèles animatrices Janine COSTE et Sylvie GAQUERE.

Un cours de Steps le mercredi assuré par Sylvie GAQUERE.

Il y a 25/30 personnes environ par cours.

2 parcours de santé organisés sur la commune de BUSSAC. Le 12 octobre 2003 et le 18 avril 2004. Ces parcours sont ouverts uniquement aux licenciés de la section. Il y a environ une dixième de participants. Au programme de ces parcours de santé stretching, marche et renforcement musculaire. Nous utilisons la nature pour tous les exercices tel que brindilles, bâtons, fougères, etc...

41 marches organisées par Robert ORGE et Janine COSTE. Environ 30 marcheurs chaque lundi. Cette année 3 marches ont été organisées le dimanche pour permettre à tous les licenciés de participer.

Le 23 février 2004 : MONTLIEU LA GARDE/CLAIRAC : circuit nature

Le 13 juin 2004 : MORNAC : 21 participants. Très beau temps. Marche sur les levées de Mornac entre anciennes salines et parcs à huîtres. A midi sur le port de Mornac, aubade de la fanfare locale. Les marcheurs ont déjeuné à la pizzeria de Marennes plage et après le repas nouvelle marche, plus dure celle-là, dans les dunes. Le dernier carré se retrouvait le soir pour un pique-nique chez Robert et Paulo ORGE à Marennes.

Robert ORGE a organisé un voyage à NAJAC dans l'Aveyron. Le 24 mai dernier 40 personnes rejoignaient Najac pour 5 jours de randonnées en pays Aveyronnais. Logement dans un village de vacances situé au milieu d'un bois de chênes sur un terrain escarpé. Cadre idéal

Foyer rural

tous les bungalows étaient groupés dans un site agréable propice à la détente. La journée débutait par une marche avec un bon dénivelé. L'après-midi était consacrée en grande partie à la visite de sites régionaux pittoresques datant du 12^{ème} et 13^{ème} siècles : St Antonin Noble Val, La château de Bourniquel, Cordes sur Ciel, Villefranche de Rouergue et son marché, et Najac avec son Château où des maçons Charentais ont laissé leur marque sur les clefs des voûtes en y sculptant des roses trémières. Les soirées se terminaient sur des animations organisées par le village. Nous eûmes l'honneur du pot de l'amitié offert par le Maire de Najac (60 ans de mandat) qui joua du trombone pour l'assistance. Ce fut encore un bon séjour qui nous laissera des souvenirs agréables.

Une marche annuelle le 2 mai 2004, avec famille et amis (ouvert à tous). Circuit de 14 kms au départ du Gros Roc sous un temps maussade qui s'est éclairci en fin de matinée. Parcours de sentiers, sous-bois et prés. 42 randonneurs étaient au départ. Trois postes de ravitaillement, bien approvisionnés comme toujours et offerts par Yvette et Roland MONGET, étaient placés le long du parcours et ont permis à tous de rejoindre le Gros Roc sans défaillance. A l'arrivée, tous se retrouvèrent autour d'un apéritif traditionnel offert par la section, et suivi d'un pique-nique familial.



Samedi 18 octobre 2003 : Repas fruits de mer. 155 personnes inscrites. Comme à son habitude, cette soirée a connu un grand succès, elle s'est déroulée dans une très bonne ambiance. Chacun a pu apprécier la qualité des produits dégustés. Un grand Merci à Nicole et Michel CHABOT, nos fournisseurs de fruits de mer.

La section a vendu sur l'année 2003/2004 122 cartes du Foyer Rural et 70 licences et s'est réunie 7 fois

Election du bureau le 07 septembre 2003 :

Présidente : Annick JOURDAIN

Trésorière : Nathalie MONGET

Trésorière adjointe : Josette DUPAS

Secrétaire : Stéphanie LE SAOÛT

Secrétaire adjointe : Catherine ROY

Membres actifs : Jean-paul LAJOIE,
Carole ESVERTIT, Lina LABORIE



2 animatrices diplômées possédant une carte professionnelle d'éducateur sportif : **Janine COSTE** et **Sylvie GAQUERE**. Nos deux animatrices ont participé à deux stages de Stretching. La section tient à remercier ces deux fidèles animatrices qui préparent bénévolement les 3 cours par semaine avec sérieux et dynamisme.

Foyer rural

A noter :

Reprise des cours de Gym : le mardi 07 septembre 2004

Reprise des cours de Steps : le mercredi 08 septembre 2004

Reprise des marches : le lundi 6 septembre 2004 dont vous trouverez le planning ci-joint.

Les inscriptions se feront auprès des animatrices et des membres du bureau présents au cours à partir du 07 septembre 2004 et jusqu'à fin novembre 2004. Nous vous demandons pour les cours de gym et de Steps d'utiliser des chaussures de sport dont l'usage doit être réservé pour la salle, et d'un drap de bain ou autre à poser sur les tapis de sol, ceci par mesure d'hygiène. Nous vous demandons également de vous munir d'un certificat médical et de deux chèques de 20.00 €. Un chèque pour la licence (que vous recevrez directement par la poste) et un chèque pour la carte du foyer rural (qui vous servira d'assurance) que nous vous remettrons pendant les cours.

Prochain repas fruits de Mer le samedi 16 octobre 2004. Venez nombreux.



Ci-dessous le calendrier des marches, de la période de septembre à décembre 2004.

PENSER A :

Etre à l'heure

Etre bien chaussé

Emporter de l'eau

Ne pas polluer avec les débris

Rester groupé

Marcher à droite sur le bitume.



JOURS	HEURES	LIEUX DE RDV	RANDONNEES
Lundi 20.09	9 H	BURIE Mairie	Les fontaines
Lundi 27.09	9 H	SAINT VAIZE Ecole	Les pierres
Di 03.10	/	LA VENISE VERTE	Infos ultérieures
Lundi 04.10	14 H 00	CHERAC Mairie	Les 3 combes et la misère
Lundi 11.10	14 H 00	ARCHINGEAY Eglise	Les fontaines
Lundi 18.10	14 H00	St Georges des ctx Aire de Loisirs	Les gîtes
Lundi 25.10	14 H 00	TAILLEBOURG Port	Les renfermis
Jeudi 04.11	14 H 00	LES ESSARTS de St Porchaire.	La belle combe, la valade
Lundi 08.11	14 H 00	FONTCOUVERTE. Salle des fêtes	Aqueduc gallo romain
Lundi 15.11	14 H 00	LES NOUILLERS. Eglise	Marcheroy, le bois charmant
Lundi 22.11	14 H 00	ECURAT. Mairie	La métairie
Lundi 29.11	14 H 00	GRANDJEAN. Cimetière	Le sauvaget
Lundi 06.12	14 H 00	LA CHAPELLE DES POTS. Eglise	Circuit des potiers
Lundi 13.12	14 H 00	THENAC. Eglise	Les vignes
Lundi 20.12	14 H 00	AGONNAY. Eglise	Les chaumes de sèchebec

BUSSAC-SUR-CHARENTE. La commune a inauguré vendredi huit nouveaux logements à loyer modéré

Une richesse sociale

: Christine Heim

L'inauguration, vendredi soir, à Bussac-sur-Charente, de huit logements à loyer modéré est l'aboutissement d'un projet lancé en 2001. Qui s'inscrit lui-même dans la continuité d'une politique volontariste de la municipalité dans ce domaine. « C'est mon prédécesseur, Guy Chapuis, qui a démarré cette politique en 1988 », rappelle le maire de Bussac, Christophe Dourthe. Depuis lors, la ville restaure ou construit régulièrement des HLM : six ont été inaugurés en 1995, dans le cadre de la première tranche du lotissement Les grands Champs, deux autres il y a deux ans. En tout, 19 habitations à loyer modéré existent aujourd'hui à Bussac, l'une des rares communes à privilégier ainsi ce type de logements, alors même que dans le cadre du plan local d'habitat, la Communauté de communes du pays santon a émis le vœu de voir les différentes municipalités investir davantage dans ce secteur.

Ce type de logements présenterait pourtant plusieurs avantages. « Cela permet à des jeunes couples de s'installer, c'est très important pour le développement de la commune, souligne Christophe Dourthe. Leur arrivée représente aussi une richesse humaine et sociale ». De plus, en terme d'accession à la propriété, l'expérience de 1995 s'est révélée concluante : des familles arrivées à cette date dans des HLM ont depuis acquis une maison dans le même lotissement.

Logement adapté. Si elle af-



Installée depuis le 1^{er} mars, Josiane Tagot — ici en compagnie de représentants de l'office public des HLM — peut désormais circuler de façon autonome dans ce logement adapté

PHOTO C.H.

firme sa volonté de poursuivre cette politique en faveur du logement social, la commune de Bussac risque cependant de se trouver confrontée rapidement à une difficulté financière : « si l'on veut pouvoir continuer à financer ce type d'opérations, nous allons sans doute être contraints de vendre les terrains plus chers, poursuit le maire. Nous attendons aussi de voir comment vont s'écouler les eaux pluviales. »

Aujourd'hui, les huit nouveaux logements, pourvus d'un jardin privatif, sont tous occupés. L'un d'entre eux, que les élus ont visité vendredi soir, présente une caractéristique supplémentaire : il est adapté aux personnes handicapées. Sa locataire, Josiane Tagot, qui ne peut se déplacer qu'en fauteuil électrique, ne cache pas son soulagement et sa satisfac-

Double inauguration

Salle municipale. Coup double vendredi soir pour la municipalité qui, en plus des huit logements à loyer modéré, a également inauguré la salle municipale rénovée de la commune. Mise aux normes de sécurité et rendue accessible aux handicapés, elle a également été labellisée pour accueillir des spectacles de théâtre.

tion : « auparavant, j'habitais à Saintes dans un logement qui n'était pas adapté. Aujourd'hui, ma vie a changé. je prends une douche quand je veux, je peux faire ma vaisselle, circuler librement partout. Je suis autonome. » Les nombreux maires et élus présents vendredi soir auront peut-être entendu le mes-

